



ACTES DES DÉBATS RÉGIONAUX

Quelle soutenabilité pour notre modèle de croissance ?

En partenariat avec la région Nord-Pas de Calais

Les régions

Actrices d'un nouveau modèle régional et national

EuraTechnologies

mardi 26 novembre 2013

Introduction

Daniel PERCHERON, Sénateur, Président du conseil régional Nord-Pas de Calais 3

Jean PISANI-FERRY, Commissaire général à la stratégie et à la prospective 5

« Quelle soutenabilité pour notre modèle de croissance ? »

Note d'introduction au débat national, présentation

Géraldine DUCOS, Chargée de mission, Commissariat général à la stratégie et à la prospective 9

➤ Table ronde

« Quelles mutations du modèle de développement ? L'exemple du Nord-Pas de Calais »

Arnaud DEGORRE, Directeur-adjoint, Insee Nord-Pas de Calais 11

Jean GADREY, Économiste à l'université de Lille 15

Myriam CAU, Vice-présidente du Conseil régional Nord-Pas de Calais, en charge du développement durable, de la démarche participative et de l'évaluation 17

Débat 20

Toutes les actualités du projet "Quelle France dans 10 ans ?" sur :

<http://www.strategie.gouv.fr/blog/france-10-ans/>

➤ Table ronde

« Quelles perspectives d'action pour les dix ans à venir ? »

Jean-François CARON, Président de la Commission transformation écologique
et sociale régionale, Conseil régional Nord-Pas de Calais... 27

Claude LENGLET, Directeur du projet « Troisième révolution industrielle » en
Nord-Pas de Calais 29

Raoufi CHEHIH, Directeur, EuraTechnologies 31

Débat 33

Conclusion

Hervé MONANGE, Adjoint au Commissaire général à la stratégie
et à la prospective 39

Introduction

Daniel PERCHERON

Sénateur

Président du Conseil régional Nord-Pas de Calais

Je souhaite la bienvenue à toutes les personnalités qui sont au rendez-vous que nous a donné Jean PISANI-FERRY pour évoquer la France dans dix ans. Le retour de la planification indicative, et non plus impérative, est un fameux sujet.

La France dans dix ans doit être libre, indépendante. Dans le monde tel qu'il est, qui marche lentement, avec ses soubresauts que l'actualité rend peut-être beaucoup plus inquiétants qu'ils ne le sont en profondeur, la France doit rester libre, être une puissance capable d'assurer son indépendance, la liberté de ses enfants. Je ne sais pas si l'accord avec l'Iran, où Laurent Fabius a joué son rôle avec François Hollande, est un « petit Munich » ou la promesse de la paix au Moyen-Orient. Mais pour ce qui nous concerne, restons libres, ne baissions jamais la garde. Nous devons cela à l'une des jeunesses les plus nombreuses en Europe.

Comme l'Europe sera incapable, d'ici dix ans, d'avoir la moindre velléité d'assurer sa défense, qu'elle est le seul continent où l'Histoire n'est pas affaire de rapports de force, au moment, pour les citoyens, de payer les impôts, au moment, pour les élus, de voter la loi et de voter difficilement le budget, proclamons que nous voulons une France indépendante et libre. Voilà une phrase bien gaullienne, me direz-vous, mais n'oubliez pas qu'à quelques kilomètres de chez nous, le génocide s'est produit dans les Balkans il n'y a pas si longtemps.

Je souhaite également que nous soyons nombreux, que la France « fabrique » des bébés. Est-ce dû au fait que la schizophrénie française n'est pas aussi profonde qu'on pourrait le penser ? Que le métissage est fondamentalement accepté ? La France « fabrique » sa jeunesse, c'est un pays qui assure l'avenir, entre autre par les retraites par répartition. Je souhaite que le modèle français continue à s'appuyer sur cette force vitale, un taux de natalité qui est une promesse de force, de dynamisme et d'optimisme.

Je souhaite enfin que la France dans dix ans ait surmonté sa schizophrénie. S'agissant des destins individuels, tous les sondages disent que nous avons confiance en nous, en nos parcours individualisés, et parfois individualisés à l'infini, comme dans la fin du film *La Dame de Shanghai* : à travers l'actualité, les visages à l'infini reflètent l'individualisation des parcours. Faisons en sorte que cet optimisme fondamental des Français, quand il s'agit d'eux-mêmes, se transforme ; faisons en sorte que le destin collectif soit considéré avec le même optimisme, avec la même volonté de dominer le futur.

Pour que la schizophrénie s'efface, il faut que le modèle français s'adapte à la France et au monde tel qu'ils sont. Nous sommes les deuxièmes au monde pour la dépense publique (56 % du PIB), juste derrière le Danemark, et nous sommes les premiers au monde pour la dépense sociale (33 % du PIB). Quand Jean PISANI-FERRY vient nous interroger, il le fait avec son pouvoir, sa modestie, sa capacité d'anticipation, au nom de la république la plus sociale de la planète. Si aujourd'hui le pays doute, c'est parce qu'au fond ce modèle issu du Conseil National de la Résistance, ce modèle issu de la nuit de l'Occupation, semble difficile à maintenir, au regard de l'état du monde, des contraintes de la mondialisation, de

l'émergence des pays-continentaux et de cette compétition effrénée sans précédent. Il faut donc adapter le modèle français. Pour cela, il faut tout simplement que nous soyons d'accord sur l'essentiel.

Dans dix ans, serons-nous enfin d'accord sur le rôle irremplaçable de l'économie de marché ? Il n'y en a pas d'autres. J'ai beaucoup étudié Lénine, j'ai été très sensible au charisme de Che Guevara. Mais je pense que le temps est venu, pour les Français, de dire : « Oui, l'économie de marché est irremplaçable ». Dans dix ans, elle sera notre loi. Si nous sommes d'accord sur ce point, faisons en sorte que nos entreprises soient capables de jouer la partie à égalité avec toutes les entreprises du monde. Si tel est le cas, la république la plus sociale du monde saura qu'elle ne peut s'en remettre uniquement à la feuille de paie, aux charges de l'entreprise, à ce salaire indirect des entreprises pour financer son confort, sa solidarité. Autrement dit, il faut que les Français acceptent que les entreprises, en première ligne, soient aidées par des citoyens qui consentent à financer leur protection sociale et le modèle social français.

À part les discours, les tribunes, les cohabitations harmonieuses, y a-t-il une manière d'aller plus vite et plus droit ? Oui, il y en a une et une seule : la décentralisation. Si nous voulons avoir la capacité de dominer cette situation, ces contradictions, ces réticences, c'est dans le cadre de la décentralisation que nous pourrions le faire. Nous sommes ici pour en témoigner. Jean-François CARON me regarde avec inquiétude : il se dit que le Président n'a pas encore abordé la transition énergétique et la troisième révolution industrielle. La décentralisation fabrique le consensus qui permettra à notre pays d'être non pas à l'image du capitalisme rhénan, un pays de cogestion, mais un pays de cohésion. La décentralisation porte en elle la cohésion. C'est ce que nous sommes en train, ici avec le modèle nordiste, d'essayer très modestement et très discrètement de démontrer. Dans notre manière de partager le haut-parleur de Jeremy Rifkin, dans la manière d'accompagner, de recevoir et de contraindre un des rares hommes qui parle à la planète et que la planète écoute, lorsqu'il s'agit de la transition énergétique, de notre modèle de développement, de notre empreinte écologique, il y a toutes les vertus de la décentralisation et de la manière dont elle peut rassembler et mettre en mouvement une région, les forces politiques, culturelles, économiques de cet espace qui me semble un lieu absolument privilégié pour avancer.

Ce que nous souhaitons, c'est que la France soit décentralisée. Je ne suis pas là pour apprendre que le Premier ministre a décidé d'ouvrir le grand livre fiscal, quitte à déstabiliser définitivement le pays. Le non-savoir-faire a des limites, et je le dis en tant que parlementaire. Mais je suis là pour qu'on ne réponde pas immédiatement aux Bonnets rouges, alors que cela fait quarante ans que nous aurions des raisons de mettre des bonnets noirs. Je suis là pour qu'on donne aux régions ce qu'elles n'ont plus depuis le passage de « l'hyper président », c'est-à-dire les moyens financiers de leurs ambitions, le levier fiscal dont elles n'ont jamais abusé et qui n'existe plus. Je souhaite une France profondément décentralisée qui dit aux Français : dans cette économie de marché, adaptons-nous, préservons la république sociale, mais jouons en première division lorsqu'il s'agit de nos entreprises et de ces moyens irremplaçables de fabriquer les richesses. Nous les partagerons selon la volonté du peuple.

Voilà, cette introduction que je souhaitais faire, un peu intimidé à vos côtés, vous qui venez du centre de Paris. Jean PISANI-FERRY, je vous ai lu, je vous lis. Vous êtes là, apparemment modeste, sûr de vous, au milieu des trois kilomètres carrés où tout se passe, où tout le monde se connaît, où tout le monde est d'accord pour nous étouffer. Bref, je vous accueille avec à chaque fois l'espoir renouvelé que vous n'est pas tout à fait comme eux, que vous

êtes un peu différent, que vous êtes un jacobin de haut niveau capable de parler la langue girondine si les circonstances l'imposent et si le dialogue le permet. En tout cas, je suis très heureux d'être à côté de vous. Vous avez les bras croisés, vous êtes un sage. Vous allez entendre parler les gens, les élus, les forces du Nord-Pas de Calais, ici à EuraTechnologies dans un cœur de modernité.

Ce qui est passionnant dans notre région, c'est que dans toutes ces grandes usines qui sont mortes, dans tous ces paysages qui ont symbolisé le passé, comme des chirurgiens de la dernière chance, nous implantons des cellules souches, des cellules omnipotentes.

Nous implantons le Louvre au milieu des cités minières, et le Louvre rayonne, et les cités donnent l'impression d'avoir attendu longtemps et patiemment, et aujourd'hui croient de nouveau dans l'avenir.

Nous implantons à EuraTechnologies. Je pourrais multiplier les exemples. C'est une démarche passionnante qui est menée ici dans le Nord-Pas de Calais, sans bonnets noirs, avec la force et la conviction que le mouvement ouvrier a forgé dans des décennies de combat et d'optimisme maîtrisé et démocratique.

Jean PISANI-FERRY

Commissaire général à la stratégie et à la prospective

Monsieur le Président, je ne regrette pas que nous soyons sortis de nos trois kilomètres carrés. Nous voulions le faire. Cela fait partie de notre démarche, sur la base de la mission qui nous a été confiée : réfléchir à la France dans dix ans, débattre, consulter et revenir avec des propositions. C'est ce que nous faisons depuis plusieurs semaines.

Je suis particulièrement content d'être parmi vous. Vous nous avez proposé un agenda dans lequel nous nous reconnaissons. Vous souhaitez une France libre, une France jeune, une France optimiste. La feuille de route est écrite. Vous avez égrainé votre intervention de quelques convictions fortes et profondes et vous avez abordé les différents thèmes sur lesquels nous travaillons.

Parmi ces thèmes, figure ce qui nous rassemble – ce qu'on appelle le modèle républicain. Quelle est également la capacité des institutions à nous rassembler ? Nous sommes une France diverse, pour de nombreuses raisons. Lorsqu'on évoque la diversité, chacun pense immédiatement à des questions d'immigration et de religion. Mais la France est diverse à de nombreux titres : les aspirations des Français sont diverses, leurs modes de vie sont divers. La problématique est de savoir ce qui fait notre unité et nous rassemble. Quelle est la capacité de nos institutions politiques notamment, mais pas seulement, à nous rassembler au niveau national, régional et celle des différentes collectivités territoriales ? Quelle est la capacité de ce système politique de produire du bien commun, de la citoyenneté ? C'est ce premier thème sur lequel nous travaillons.

Se pose également la question de notre modèle social. Vous avez cité ces chiffres qui nous placent très haut en termes de dépenses. Les Français expriment un profond attachement à leur modèle social. Celui-ci nous a donné quelques institutions auxquelles nous sommes très attachés, que ce soit l'école républicaine ou encore le système de santé. Les Français ont également le sentiment que ce modèle social coûte très cher et qu'il présente des failles. Il laisse passer un certain nombre de risques, de situations. On a le sentiment que cette masse considérable ne se porte pas toujours sur les cas qui nécessiteraient le plus

l'apport de soutien public. Comment faire évoluer le modèle social ? C'est un deuxième débat, et un débat d'importance.

La troisième question est celle de savoir ce que nous voulons produire. Elle met en jeu les problématiques de compétitivité, de croissance. Quel type d'économie construire ? Quels sont les ressorts de notre productivité et de notre innovation ? Dès qu'on parle de croissance, on doit immédiatement évoquer le fait que le consensus traditionnel sur la croissance, qui s'était forgé au lendemain de la Guerre et qui s'était poursuivi, est aujourd'hui sérieusement entamé. Beaucoup de gens ne croient plus que nous soyons capables de produire de la croissance. Il faut dire que le niveau de PIB par tête est aujourd'hui à son niveau atteint en 2006. C'est la situation de beaucoup d'économies avancées. Nous ne sommes pas les pires en Europe, loin de là. L'Italie, par exemple, affiche un revenu par tête au niveau de 1997. Nous ne sommes donc pas les plus mal lotis. Mais enfin, nous avons connu sept ans sans croissance du revenu par tête. Au bout d'un moment, cela devient la nouvelle normalité. Dans le même temps, certains estiment que si la croissance revenait, elle produirait peut-être autant de mal que de bien. Elle aurait des effets pervers sur le plan environnemental. En outre, ils considèrent qu'appeler à la croissance n'est qu'un prétexte pour imposer des changements bien réels, alors que la croissance ne se montre pas. Ce ne sont pas mes convictions, mais c'est un débat qu'il faut mener sur le pacte de la croissance. Pour mener ce débat, il faut engager une discussion sur le contenu, il ne faut pas simplement s'arrêter à des éléments quantitatifs.

Ce débat rejoint une autre question largement évoquée, qui est celle de la soutenabilité. Comment répondre à nos déséquilibres, qu'ils soient environnementaux, financiers ou en termes d'emploi ? Comment répondre à ces différentes urgences ? Sur quoi mettre l'accent ? Se projeter à dix ans, c'est aussi s'interroger sur les priorités. Les ressources étant limitées, il faut faire des choix. Comment articuler ces différents impératifs, de quelle manière poser ces choix ? C'est un quatrième sujet que nous traitons.

Enfin, vous avez évoqué le dernier sujet un peu en creux, mais aussi d'un œil critique, à travers les questions de politique étrangère, qui ne sont pas celles sur lesquelles nous nous arrêtons principalement. Il s'agit des questions européennes. Le constat que nous faisons est le suivant. L'Europe a été pendant des décennies un facteur de stabilité. Nous savions où l'Europe allait, quelles étaient les orientations de la construction européenne. Nous savions comment nous situer par rapport à elle. Elle dessinait une perspective qui représentait un des éléments stables de notre environnement international. Aujourd'hui, nous faisons le constat inverse. Nous percevons des tendances fortes de l'économie mondiale, à travers la montée des pays émergents, l'avènement d'une classe moyenne mondiale, etc. Nous n'avons pas le sentiment que ces tendances peuvent être arrêtées au cours des dix prochaines années. En revanche, l'Europe est devenue un élément d'incertitude, à cause de la crise de la zone euro, du doute des peuples à l'égard de la construction européenne, de questions sur le modèle, le type de compromis d'intégration vers lequel il faut tendre à la fois du point de vue économique et financier et du point de vue politique. C'est le dernier thème sur lequel nous travaillons.

Tous ces sujets sont marqués du sceau de la prospective. Mais vous l'avez bien compris en m'entendant citer ces différents thèmes, parler de la France dans dix ans est une autre manière de parler de la France d'aujourd'hui. Nous ne nous posons pas la question de savoir si dans dix ans, les voitures auront des roues ou non. Nous nous interrogeons, par rapport à un certain nombre de problèmes diagnostiqués, sur quelles doivent être nos ambitions et nos priorités à un horizon de dix ans. Retenir un horizon de dix ans nous permet de ne pas raisonner par rapport à une mandature particulière et nous amène à nous

poser des questions de manière beaucoup plus ambitieuse. Il s'agit au fond de s'interroger sur notre fonctionnement, sur la façon de l'améliorer, pour ensuite concevoir des réformes d'ampleur et imaginer ainsi la transition. C'est une manière différente, plus ambitieuse, peut-être aussi plus propice au débat, de réfléchir aux problèmes d'aujourd'hui.

Nous voulons vraiment nous exposer au débat. Notre démarche a consisté à publier des textes sur la base desquels nous souhaitons discuter. Ces documents préparatoires proposent des éléments de diagnostic, ils posent des questions, ils esquissent des options. Mais ils ont déjà été amendés à travers un ensemble de débats que nous avons tenus et de critiques que nous avons reçues. Sur cette base, nous voulons avancer, conduire une analyse plus fine, apporter une clarté plus grande dans les options. Nous tirerons les leçons de ces chantiers dans le rapport que nous remettrons au gouvernement et au président de la République. Je vous remercie de nous donner cette opportunité de débattre avec les différents participants au panel d'aujourd'hui.

« Quelle soutenabilité pour notre modèle de croissance ? »

Note d'introduction au débat national

Présentation

Géraldine DUCOS

Chargée de mission

Commissariat général à la stratégie et à la prospective

Dans cette note préparée par le Commissariat général à la stratégie et à la prospective (CGSP) pour ce débat sur la France dans dix ans, nous envisageons la soutenabilité dans un sens très large. Nous posons la question suivante : le modèle de croissance, qui est le nôtre actuellement, a-t-il tendance à augmenter ou au contraire à réduire les différents types de capitaux dont nous disposons en France ? Le terme de capital est entendu ici comme le capital humain, social, productif, environnemental et également financier.

Cette note propose un premier recensement de l'état de ces capitaux et de leur évolution passée et future pour les dix prochaines années. Très rapidement, en voici les principaux résultats.

Ce bilan suggère que nous avons accumulé certains capitaux et qu'ils devaient continuer à progresser si l'on poursuit leur financement : il s'agit essentiellement du capital humain. Depuis les années 1980, le niveau de qualification de la population a énormément augmenté. Toutefois, d'un point de vue qualitatif, on observe une stabilisation, voire un retrait de la France dans les classifications internationales, notamment dans le classement Pisa (OCDE) en culture mathématique, ainsi qu'un décrochage scolaire que l'on ne parvient pas à résorber.

Le deuxième type de capital en progression depuis les trente dernières années est le capital productif. Les infrastructures de transport et de communication se sont améliorées considérablement. La France figure parmi les meilleurs au monde dans ces domaines. Toutefois, se posent des problématiques de maintien de ces infrastructures. Il convient également de citer les efforts de R & D, qui ont été importants, mais qui demeurent en dessous des objectifs européens.

Puis, nous avons identifié trois postes en déclin qui devraient poursuivre leur dégradation. Le premier est le climat. Les émissions mondiales de gaz à effet de serre continuent de progresser. En France, on pourrait croire que les émissions sont stables, voire diminuent, mais en réalité elles augmentent si l'on prend en compte les importations de produits manufacturés.

La biodiversité est le deuxième poste qui continue à se dégrader. Il s'agit ici de la biodiversité ordinaire et remarquable. À titre d'exemple, la baisse de 10 % de l'effectif des populations d'oiseaux communs entre 1989 et 2011.

Troisième et dernier poste concerné par cette dégradation, la dette publique qui a énormément progressé et qui atteint aujourd'hui 94 % du PIB. Les besoins de financements

¹ Septembre 2013 : <http://www.strategie.gouv.fr/blog/2013/09/note-quelle-soutenabilite-pour-notre-modele-de-croissance/>

devraient continuer à augmenter, du fait essentiellement de la hausse des dépenses de santé et de l'augmentation du coût des retraites.

La note du CGSP comporte une partie dédiée au diagnostic, qui essaye d'expliquer pourquoi nous ne parvenons pas à atteindre les objectifs que nous nous fixons, que ce soit en matière environnementale, économique ou de finances publiques. De multiples explications peuvent être avancées. La note en cite quelques-unes. Par exemple, dans le domaine de l'environnement, elle met en exergue une difficulté à attribuer un prix aux ressources naturelles et aux externalités en général. Dans le cas du changement climatique, un prix pourrait être attribué, mais on se heurte à des difficultés à le mettre en œuvre. Une autre explication possible tient aux désaccords sur les solutions techniques ou encore la manière de partager les efforts, qu'ils soient financiers ou de changement de comportement. Une autre explication est une certaine défaillance des institutions à prendre des décisions qui représentent un coût pour le court terme, pour des bénéfices qui n'apparaîtront que sur le long terme.

Dans ce contexte, quels choix devons-nous effectuer pour les dix prochaines années, pour améliorer la soutenabilité du modèle de croissance ? Où faudra-t-il investir en priorité ? Dans quel capital ? Dans quelle mesure la croissance peut-elle être compatible avec l'environnement ? Comment permettre aux institutions de mieux prendre en compte les intérêts des générations futures ? Telles sont les questions mises au débat avec vous.

Table ronde

« Quelles mutations du modèle de développement ? L'exemple du Nord-Pas de Calais »

Arnaud DEGORRE, Directeur-adjoint, Insee Nord-Pas de Calais

Jean GADREY, Économiste à l'université de Lille

Myriam CAU, Vice-présidente du Conseil régional Nord-Pas de Calais, en charge du développement durable, de la démarche participative et de l'évaluation

Sylvain ALLEMAND

Journaliste

Animateur de la rencontre

Arnaud DEGORRE va nous présenter un travail réalisé par l'Insee Nord-Pas de Calais, qui repose sur une collaboration avec le Conseil régional. Il s'agit d'un bel exemple d'institution nationale décentralisée capable de prendre en compte les préoccupations d'une région pour essayer d'en appréhender les mutations.

Arnaud DEGORRE

Directeur-adjoint

Insee Nord-Pas de Calais

Ce travail résulte d'un partenariat avec la préfecture de région, le Conseil régional et plus généralement l'ensemble des collectivités territoriales qui ont un regard sur le devenir de leur territoire.

Je vous propose de faire une lecture comparée de la prospective d'hier et de celle d'aujourd'hui². Monsieur le Commissaire général, Monsieur le Président, vous savez que la prospective a sa propre histoire, et que la façon d'imaginer l'avenir a un passé. Je souhaiterais brièvement illustrer ce passé de la prospective territoriale, appliquée dans le cas du Nord-Pas de Calais, et montrer comment aujourd'hui les acteurs publics savent se saisir de ces représentations d'autrefois pour réinventer les outils de pilotage pour l'avenir. J'essaierai, vers la fin de mon exposé, de mettre en évidence quelques points de rupture dans les modes de représentation de la région et dans les conditions clés pour assurer un développement durable pour notre territoire.

Le point de départ de cet exposé est un travail fondateur réalisé dans les années 1970, le schéma d'aménagement d'une région urbaine, conduit par l'OREAM, qui à cette époque a permis de dresser une lecture prospective du devenir démographique, économique et territorial du Nord-Pas de Calais. Je souhaiterais comparer cette lecture, *mutatis mutandis*, avec un travail qui a été réalisé plus récemment avec le Conseil régional et le SGAR sur les territoires du Nord-Pas de Calais³.

² Cet exposé est illustré par les cartes et graphiques présentés dans « Lille-Insee-regards(rétro-pro)spectifs.pdf », disponible sur <http://www.strategie.gouv.fr/blog/2013/11/retour-sur-le-debat-regional-a-lille-fr10a/>

³ Voir *Les espaces du Nord-Pas-de-Calais, Trajectoires, enjeux et devenir. Connexions et interdépendances*. Coordination du dossier : Arnaud Degorre et Edwige Crocquey.

Parlons d'abord de démographie. Monsieur le Président, vous avez parlé de la France jeune et des enfants du pays et de la région. Qu'en est-il de la lecture prospective de la démographie régionale telle qu'on l'imaginait en 1970 ?

Sur la diapositive 3⁴, vous voyez apparaître la façon dont les Nordistes se représentaient la France en 1970. Clairement, nous avons la grosse tête et nous avons raison de l'avoir : le Nord-Pas de Calais à l'époque représentait 8 % de la population régionale, un poids démographique équivalent à celui de la région Rhône-Alpes, supérieur à celui de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. À cette époque, la lecture était très optimiste par rapport aux transformations du territoire, avec un exercice de prospective qui imaginait vers la fin du siècle une population régionale d'entre 4,6 et 5,6 millions d'habitants. D'ailleurs, les rapporteurs de cette démarche s'étaient plutôt inscrits dans l'hypothèse haute de l'évolution démographique, en postulant le fait que les ambitions industrielles de la région allaient permettre d'atteindre les 5,6 millions d'habitants. Vous avez sur les courbes et le texte extrait du rapport de l'OREAM (diapositive 4), les évolutions effectives observées en Nord-Pas de Calais entre 1968 et aujourd'hui et les évolutions françaises. Électrocardiogramme plat pour le Nord-Pas de Calais, qui a péniblement franchi la barre des 4 millions d'habitants à l'an 2000, alors même que la France a connu une évolution de + 30 % sur la période. C'était l'évolution postulée par les rapporteurs de l'OREAM en 1970. Leur lecture prospective avait un sens, elle s'est réalisée pour la France entière. Mais elle ne s'est pas réalisée pour le Nord-Pas de Calais en dépit d'une fécondité qui est restée soutenue, et cela du fait de migrations interrégionales qui sont venues alimenter les autres régions, notamment du pourtour méditerranéen.

Qu'en est-il de la lecture prospective d'aujourd'hui ? Comment les prospectivistes, que l'on retrouve notamment à la DATAR, imaginent le Nord-Pas de Calais et les autres régions françaises à l'horizon 2030-2040 ?

Vous avez une projection de la cartographie de la France et de ses régions à l'horizon 2040 (diapositive 5) avec, dans les couleurs les plus pâles, là où les taux de croissance imaginés sont les plus faibles – c'est le cas du Nord-Pas de Calais –, et des foyers de peuplement qui sont représentés par des cercles de couleur verte. La croissance du Nord-Pas de Calais est supposée beaucoup plus modeste dans les trente prochaines années par rapport à ce que nous imaginions en 1970 sur les trente années à venir, puisque désormais les prospectivistes tablent sur une croissance de l'ordre de 5 %, alors que la croissance française est encore imaginée de façon dynamique (+ 15 %). Autrement dit, cette rupture du poids démographique de la région Nord-Pas de Calais est aujourd'hui prise comme une hypothèse de travail, comme quelque chose éventuellement d'acquis même si cela n'est pas nécessairement une fatalité.

Ce qui est plus important à bien prendre en compte, ce n'est pas tant le nombre d'habitants, ni le rythme de croissance, que la place prise par la région Nord-Pas de Calais dans le paysage du peuplement national. Sur la diapositive 6, vous avez sous forme d'histogramme la part de la population du Nord-Pas de Calais dans l'ensemble de la population française, et son évolution sur les deux derniers siècles. Cette part a continué à croître de 1 800 jusqu'à 1970, pour atteindre presque les 8 % que j'évoquais dans mon

http://www.insee.fr/fr/regions/nord-pas-de-calais/default.asp?page=themes/dossiers_de_profils/dp_110/dp_110.htm

⁴ « Lille-Insee-regards(rétro-pro)spectifs.pdf », <http://www.strategie.gouv.fr/blog/2013/11/retour-sur-le-debat-regional-a-lille-fr10a/>

propos introductif. Depuis, on observe une contraction du poids démographique de la région. Aujourd'hui, environ 6,5 % de la population nationale réside en Nord-Pas de Calais. Dans la lecture prospective qui est aujourd'hui établie, on imagine une contraction de ce poids pour passer en deçà de 6 % et sans doute se rapprocher des 5,5 % en 2040. Cela signifie que le Nord-Pas de Calais, d'un point de vue démographique, ne compte plus. Mon propos est peut-être radical, mais c'est une réalité. La démographie nationale ne dépend plus de la démographie du Nord-Pas de Calais, avec tout de même une nuance qui est de taille, à savoir que la région Nord-Pas de Calais reste la plus jeune de France. Si d'un point de vue quantitatif elle ne compte plus, d'un point de vue qualitatif la région va rester un foyer de jeunesse, une fontaine de jouvence dont aura évidemment besoin le territoire national.

Parlons maintenant d'économie, de cette région de grande industrie telle que l'on pouvait se la représenter en 1970. Dans des manuels anglo-saxons, la diapositive 7 indique comment était représentée la France, avec une région Nord-Pas de Calais qui apparaissait exceptionnelle d'un point de vue industriel, d'abord parce que la seule zone de Lille-Roubaix-Tourcoing y figurait comme le premier pôle industriel, et parce que la région Nord-Pas de Calais était la seule à compter cinq pôles industriels avec une telle proximité géographique, moyennant une diversité productive tout à fait exceptionnelle à l'époque.

La façon de se représenter le tissu économique régional a évolué au fil des décennies. Vingt ans plus tard, en 1990, la cartographie n'évoque déjà plus une masse industrielle (diapositive 8), mais plutôt un tissu industriel en représentant, plutôt que les volumes globaux, les différents établissements qui sont présents dans la région. À cette époque, on insiste sur le fait que des effets d'agrégation se dessinent à l'échelle de certains territoires (la métropole lilloise, le long de l'ancien bassin minier, le littoral). Tout en prenant acte d'un recul du poids économique du Nord-Pas de Calais, les analystes insistent sur l'intensité des liens qui se tissent et la permanence d'un réseau industriel diversifié.

Aujourd'hui, qu'en est-il de cette lecture de la toile économique régionale ? Les modes de représentation évoluent, et je pense que c'est tout à fait emblématique des changements de paradigme. Nous ne parlons plus de grande industrie, des établissements industriels, mais plutôt des toiles industrielles.

Les analystes vont mettre en avant les pôles de compétitivité, les pôles d'excellence, les filières, les *clusters*, c'est-à-dire la mise en relation des acteurs. Cette cartographie des pôles d'excellence et des pôles de compétitivité me semble tout à fait illustrative du propos. On ne va plus regarder le nombre d'emplois industriels. Pourquoi le faire ? Il n'y en a plus que 200 000. On ne va plus regarder le poids de l'industrie régionale dans l'industrie nationale. Pourquoi le faire ? Il a été divisé par deux en quarante ans. Par contre, on va mettre en évidence l'existence de synergies entre le secteur secondaire et le secteur tertiaire. C'est tout à fait pertinent puisque l'industrie de demain n'est plus une industrie de production mais une industrie de solution, une industrie qui parvient à mettre en relation des sites de réalisation (des sites productifs classiques) avec des infrastructures et des sites logistiques, et en particulier avec des services aux entreprises qui permettent de créer de la valeur et de donner du sens à la production industrielle. Là, le Nord-Pas de Calais a une carte à jouer, avec la présence d'une fonction logistique d'envergure européenne, avec la coexistence de compétences industrielles classiques et de compétences servicielles plus contemporaines, de telle sorte qu'il y a vraiment une offre de services globale qui devrait permettre d'au moins maintenir, peut-être même de redéployer ce tissu productif.

Ces toiles industrielles sont aujourd'hui en crise. Vous avez une infographie des différents sites (diapositive 10) pour lesquels il y a des menaces vis-à-vis des emplois, des arrêts de travail, des tensions sociales. On voit bien que cette crise concerne tous les blocs territoriaux du Nord-Pas de Calais, tous les secteurs industriels.

Je souhaiterais vous rappeler que cette crise du tissu industriel a toujours existé. Il y a quarante ans déjà, nous dressions les mêmes infographies des fermetures d'établissements industriels. Chaque pictogramme sur la diapositive 11 représente un site industriel qui a été fermé dans les années 1960, avant le choc pétrolier des années 1970. Le tissu économique est fait pour détruire et recréer des emplois, des établissements. Maintenant, il faut évidemment que les forces vives puissent absorber ce cycle de création et de destruction, et que les impacts sociaux soient bien sûr minorés. En tout cas, la crise industrielle n'est pas nouvelle, il faut simplement savoir vivre durablement avec une recombinaison du tissu productif.

S'agissant des changements de paradigmes, l'histoire ne se répète tout de même pas à l'identique. Il y a des ruptures essentielles en termes d'échelle de réflexion, en termes de capacité à travailler entre les territoires, et aussi de capacité de la région à concentrer et attirer des ressources rares.

Aujourd'hui, la région Nord-Pas de Calais se pense comme un ensemble territorial cohérent, ce qui n'était pas le cas dans les lectures prospectives d'il y a quarante ans. À l'époque, la région se pensait sous forme d'agglomérations relativement isolées les unes par rapport aux autres, comme on peut le voir sur la cartographie (diapositive 14) qui vous présente les migrations alternantes centrées vers les principales agglomérations, mais pas entre agglomérations. Aujourd'hui, lorsqu'on se figure le mode de fonctionnement du Nord-Pas de Calais, on voit avant tout des flux de navetteurs qui relient à la fois l'agglomération lilloise avec l'ancien bassin minier (à travers un système étoilé), l'ensemble du bassin minier avec des migrations transversales, mais aussi le système littoral.

Je conclurai sur le changement de représentation du territoire, avec les diapositives 16 et 17. En 1970, la façon d'imaginer les coopérations territoriales du Nord-Pas de Calais était la suivante. Nous dessinions de grandes patatoïdes, selon lesquelles il y allait avoir sur le littoral deux sous-systèmes – Dunkerque/Calais, Boulogne/Berck/Montreuil –, une grande aire centrale qui allait permettre d'avoir un point de rencontre entre l'ancien bassin minier et notamment la métropole lilloise, le Valenciennois. Il convient de souligner qu'on se figurait ces territoires sous forme de frontières. Des contours permettaient de regrouper deux ou trois agglomérations, mais ces dernières restaient tout de même séparées des agglomérations voisines, avec quelques zones de chevauchement en fonction de fonctionnements périurbains.

Aujourd'hui, nous avons une porosité croissante des espaces, avec une représentation plus floue du fonctionnement territorial, dans le sens d'une interpénétration croissante des différents espaces, avec des avancées parfois plus rapides que ce qu'imaginaient les prospectivistes de l'époque. Sur le littoral, on observe une mise en relation très forte entre Boulogne/Calais/Dunkerque, et pas seulement entre Calais et Dunkerque. Mais il y a aussi des systèmes territoriaux qui sont peut-être plus lents à se structurer, qui nécessitent des investissements complémentaires. C'est sans doute le cas sur la mise en relation entre l'agglomération lilloise et les anciens territoires du bassin minier, où il y a des complémentarités et des synergies, mais encore tout de même des micro-systèmes qui ne sont pas complètement homogènes et qui nécessiteront sans doute un travail au niveau des acteurs publics pour réussir à les réunir.

Sylvain ALLEMAND

L'enjeu de notre débat n'est pas de faire un énième diagnostic du territoire et de ses mutations, mais de montrer comment les mutations décrites dans la note du CGSP se traduisent au niveau du territoire et comment la région Nord-Pas de Calais s'est dotée d'outils pour essayer de les appréhender au mieux. J'aimerais que nous échangions sur ce sujet, qu'Arnaud DEGORRE et Jean GADREY nous expliquent comment ils ont élaboré, avec la région, des indicateurs qui permettent d'observer au plus près les mutations de ce territoire.

Arnaud DEGORRE

Pour répondre à votre question, je vais revenir sur une carte qui représente le poids de la région en termes de PIB (diapositive 13). L'approche économique classique de l'importance d'un territoire repose sur sa création de valeur ajoutée, que l'on mesure à travers le produit intérieur brut. Cette cartographie, en anamorphose, vous montre l'importance des régions en termes de volume de valeur ajoutée, avec un aplatissement de couleur qui rapporte la richesse par habitant. On voit que dans cette lecture, qui est aujourd'hui complètement dépassée, le Nord-Pas de Calais est « écrasé » d'une certaine façon entre trois grands bassins de richesse : l'île-de-France, le Benelux et le *Greater London*. Outre le fait que le volume de richesse est très modeste, il est très en retrait lorsqu'il est rapporté au nombre d'habitants de la région. Cette vision est dépassée parce qu'elle ne s'intéresse qu'à la création de valeur ajoutée et non à la façon dont elle est répartie. Elle ne s'intéresse pas à la qualité de vie, au lien social, à la façon dont cette création de richesse peut éventuellement être une destruction de valeur et de ressources environnementales. Toute la démarche animée par le Conseil régional a visé à compléter la lecture du développement régional au-delà de cette approche très macroéconomique, pour essayer de voir s'il y a plus de sens à vivre ensemble dans le Nord-Pas de Calais.

Jean GADREY

Économiste à l'université de Lille

Je vous remercie de m'avoir invité à évoquer le rôle véritablement pionnier de la région Nord-Pas de Calais en matière de construction partenariale de nouveaux indicateurs de richesse (de développement humain, de développement durable, etc.) ; ils complètent les indicateurs existants et parfois se substituent à eux comme indicateurs de premier rang dans le cadre des politiques régionales.

Cela dit, je ne souhaite pas être étiqueté comme spécialiste des indicateurs. Comme il est question dans cette table ronde de modèle de développement, je dirai que ces nouveaux indicateurs s'insèrent en fait dans de nouveaux cadres de pensée et d'action, un cadre innovant qui a été bâti progressivement dans cette région (pendant dix ans au moins), à partir d'autres programmes (schéma régional de développement économique, Agenda 21, politiques de développement durable, etc.), le tout aboutissant en 2006 à la mise en place d'une mission d'enquête qui a réuni les principaux acteurs régionaux et dont les réunions, parfois contradictoires, ont abouti à un large accord. Ce dernier a été prolongé en 2010 par un programme régional ambitieux, la Transformation économique et sociale régionale (TESR). Ce programme est une innovation politique en cours ; il n'est pas un long fleuve tranquille mais il avance. Il est d'ailleurs en cours d'évaluation et le bilan sera fait dans quelques mois.

La TESR repose sur cinq axes.

- Nous devons reconsidérer ce qui fait notre richesse dans un monde dont les ressources naturelles sont déjà surexploitées, dont le climat risque de devenir invivable, et sous l'effet d'une croissance matérielle qui a été longtemps tenue pour un mode de développement. J'ajoute, à titre personnel, que je doute fort que la croissance quantitative revienne, en tout cas à des niveaux tels que ceux que nous avons connus dans un passé, y compris récent.
- Notre richesse n'est pas d'abord quantitative mais qualitative et elle repose sur des biens communs. Nous avons essayé de décliner au pluriel cette notion de bien commun. Nous avons ainsi identifié les biens communs écologiques, sociaux, économiques. Là sont les finalités principales du nouveau modèle de développement que nous vivons. Ces biens communs sont des qualités de ressources ou de patrimoines collectifs jugés fondamentaux, en particulier les ressources naturelles, mais également un certain nombre de qualités sociales qui peuvent être tenues elles aussi pour des ressources qu'il faut entretenir dans la durée. Certains parlent d'ailleurs de capital social ou de capital humain.
- Pour produire et gérer la qualité de ces biens communs, il faut s'appuyer sur la participation active et même au-delà, sur la coopération de multiples parties prenantes.
- Cette stratégie vise à enrichir la valeur ajoutée économique en qualité, en soutenabilité, en biens communs incorporés. Cette démarche a toutes chances d'être bonne pour l'emploi et même pour une autre compétitivité. Il s'agit d'un argument auquel nous tenons beaucoup. Les biens communs ne s'opposent pas aux biens privés. L'objectif d'une transformation économique et sociale régionale bien menée, devrait être non seulement de prendre soin de biens communs en tant que tels (qualité de l'air, de l'eau, de la biodiversité ou de la santé publique), mais surtout d'enrichir la production économique de biens privés en biens communs économiques et sociaux, *via* notamment des normes de haute qualité sociale et environnementale, ainsi que des dispositifs divers pour les atteindre par étapes. Or enrichir toutes les productions et les valeurs ajoutées en biens communs, c'est-à-dire en termes courants « produire plus vert, plus propre, plus social », exige presque toujours plus de travail à quantités identiques que de prolonger les tendances productivistes actuelles qui sont plutôt destructrices de biens communs et d'emplois.
- Pour passer de ces beaux principes à l'action politique concrète, le choix a été fait de lancer un nombre limité d'opérations, dites « opérations de développement », à la fois ambitieuses et circonscrites, à la fois expérimentales et pouvant aider à monter en généralité.

Nous en sommes là. C'est aussi difficile que passionnant, avec de premiers résultats en cours d'évaluation. Pour ma part, je co-préside le conseil scientifique et technique qui accompagne ce beau programme. Les opérations en cours portent notamment sur les problématiques suivantes : comment accélérer l'isolation des logements anciens ? Comment tirer meilleur parti de nos ressources locales en bois en préservant une gestion durable des forêts ? Comment faire en sorte que le Louvre-Lens ait de meilleures retombées locales ?

Sylvain ALLEMAND

Monsieur le Commissaire général, vous avez pu constater que le Nord-Pas de Calais n'avait pas attendu le débat d'aujourd'hui non seulement pour essayer de comprendre les

mutations qui travaillent son territoire, mais aussi pour se doter d'outils afin d'en comprendre le sens.

Myriam CAU, vous êtes venue pour montrer d'une part que la région peut témoigner des limites du modèle de croissance dont nous avons hérité des Trente Glorieuses, mais aussi qu'elle sait se retrousser les manches pour essayer d'inventer un autre modèle.

Myriam CAU

Vice-présidente du Conseil régional Nord-Pas de Calais

en charge du développement durable, de la démarche participative et de l'évaluation

L'intitulé de la table ronde, « Quelle soutenabilité pour notre modèle de croissance ? », m'a tout de suite interpellé ; souvent, c'est la notion de « durabilité » de notre modèle qui est utilisée. Ce passage de l'un à l'autre terme n'est pas anodin. Je souhaite aborder la question de la croissance comme une réponse aux défis qui se posent à nous au terme de dix ans, soit un horizon relativement proche. Or, poser d'emblée la question de la soutenabilité d'un modèle de croissance est d'une certaine façon assez ambigu, parce que cela renvoie à la nature du modèle de développement et je pense qu'il ne faut pas présupposer que la croissance lui est intrinsèquement liée. En effet, le découplage de la croissance et de l'emploi est avéré sur une longue durée depuis les années 1960. De plus, la croissance, mesurée en termes de PIB, est découplée du développement humain ou de la santé sociale des territoires. Les travaux que notre région mène à l'Association des Régions de France (ARF) l'ont démontré. Enfin, d'autres travaux récents, notamment ceux des Anglais Richard Wilkinson et Kate Pickett montrent que ce modèle actuel encourage le consumérisme et la compétition, et accroît de fait les inégalités, créant une sorte de cercle vicieux.

Partant de ces constats, nous nous demandons s'il existe un monde infini, malgré tout, dans un monde qui finit, du point de vue des ressources. Si nous partons simplement de la croissance assise sur le PIB, nous sommes certainement face à une impasse par rapport aux ressources finies que les seules technosciences ne pourront résoudre, contrairement à ce qu'espèrent peut-être certains. Est-ce pour autant la fin de la croissance ? Je ne le pense pas car il existe des biens immatériels qui sont infinis : la connaissance, l'éducation, les relations sociales, la santé. Il ne faut donc ni en bien, ni en mal, mythifier la croissance. Nous devons plutôt trouver un autre paradigme, nous situer dans ce nouvel état du monde.

La croissance est aujourd'hui mesurée avec le PIB mais nous sommes à un tournant. Si nous voulons orienter notre destin, le rôle des indicateurs dans l'action publique et dans le débat démocratique est déterminant. Un thermomètre est inadapté pour mesurer une fracture. De la même manière, le PIB n'a pas d'utilité lorsqu'on parle de soutenabilité.

D'autres indicateurs existent. L'appel que nous lançons au Commissariat général est de nous aider à les déployer de façon beaucoup plus importante au niveau national. L'ARF a adopté un corpus de référence basé sur des indicateurs composites : l'indicateur de développement humain, qui est celui du Programme des Nations Unies pour le développement ; l'indicateur de santé sociale des régions, qui donne parfois des tableaux étonnants (des régions à très fort PIB affichent un très faible indice de santé sociale, et inversement) ; l'empreinte écologique et d'autres indicateurs du développement durable. Ce travail piloté à l'ARF est aujourd'hui dans l'attente de réactions de l'INSEE au niveau national. Autant nous travaillons facilement avec l'INSEE régional, autant cela devient plus compliqué lorsque nous passons à l'échelle nationale. Nous allons poursuivre également le

travail sur la construction d'un indicateur de résilience des territoires qui est très particulièrement attaché à notre région.

J'aimerais également évoquer la question de la démocratie participative, qui est finalement assez à la peine pour intégrer la gestion du temps long, et des contre-pouvoirs qu'exige la prise en compte des enjeux de long terme ou planétaires. Avoir conscience que nous vivons dans un monde aux ressources finies et l'admettre est une chose, agir en responsabilité est beaucoup plus compliqué. Le philosophe suisse Dominique Bourg a posé en ce sens la question du bon cadre de référence de la démocratie écologique. Il fait des propositions concrètes. Dans dix ans, nous pourrions avoir intégré certaines de ces propositions sur la place du citoyen, sur la mise en place des régulations et pourquoi pas sur une académie du futur. Prendre en compte le renforcement de la démocratie écologique serait un bon pendant à la question de la prise en compte des indicateurs alternatifs de richesse.

Quelle est la place du Nord-Pas de Calais par rapport à ces enjeux ? Quelle est l'originalité de cette région qui a une image paradoxale, celle des terrils et du Louvre-Lens, celle du labeur et des chômeurs, celle de l'accent ch'ti qu'on moque parfois et celle de la convivialité humaine, celle de la pauvreté mais aussi celle du défi permanent ? Nous sommes très souvent en train de nous débattre entre préjugés et étonnement, et c'est – je pense – une des caractéristiques de notre région. Il est vrai que notre région est emblématique du développement durable. Nous avons nos séquelles, vécues précocement et sans ménagement au moment de la Révolution industrielle. Nous avons connu toutes les guerres et leurs destructions. Nous avons connu tout aussi brutalement les processus de désindustrialisation et de réadaptation. Nous n'avons presque pas de forêt, nous devons la recréer.

Nous avons dû, de fait, inventer beaucoup par rapport à ces séquelles. Sur les friches industrielles, nous disposons du plus ancien établissement public foncier de France, qui est précurseur et novateur dans sa façon de faire. Avec nos sites et sols pollués, nous avons aujourd'hui un pôle de compétitivité TEAM2 pour traiter de ces questions au niveau national. L'habitat ancien ouvrier déclassé, ce sont aujourd'hui des éco-cités. La sidérurgie vorace en énergie a vu se développer les premières expériences industrielles d'économie circulaire. À chaque saut technologique ou expansion de la mondialisation, nous sommes confrontés ici à un terme qui peut parfois faire sourire, qui est celui de la destruction créatrice des emplois.

Quelle est objectivement notre situation actuelle en Nord-Pas de Calais ? Nous sommes, dans le domaine du développement durable, en queue de classement des régions de France. Notre empreinte écologique est très importante par rapport à la capacité de notre territoire. Nous affichons des indicateurs de fragilité sociale extrême, notamment sur la santé, mais aussi sur le niveau de formation et les revenus. Nous n'utilisons pas les leviers de notre économie, ou trop faiblement. Nous sommes une des régions de France qui est la plus dépendante de centres de décision étrangers. L'attention nationale, celle qui pourrait être régulatrice et équilibrante, ne nous est pas accordée. La présence de l'emploi public dans notre région est bonne, comme le montrent les études récentes de l'INSEE. Par contre, les investissements du futur vont toujours aux régions les mieux placées dans le grand jeu de la compétitivité. Ainsi en a-t-il été avec le Plan Campus et les laboratoires d'excellence. De plus, notre ligne TGV, qui est pourtant la plus ancienne et qui serait censée être la mieux amortie, est, au kilomètre, la plus chère de France.

Que faire à partir de ce tableau qui pourrait paraître un peu déprimant ? Nous en avons tiré un enseignement majeur : d'abord compter sur nous et nos atouts dont nous ne manquons pas : la qualité de nos échanges humains ; la diversité des cultures du monde et notre

ouverture sur le monde, au cœur de l'Europe ; une double appartenance, qu'il ne faut pas négliger, à un système urbain mais aussi rural ; notre tradition industrielle, avec tous ses savoir-faire ; notre résistance ; notre capacité de dialogue au-delà des appartenances, notamment notre capacité à travailler entre le monde économique, le monde politique et le monde de la recherche, de façon à mailler des espaces de réflexion et de négociation.

Ainsi, nous ne cultivons pas la déprime mais plutôt la résilience, cette notion que je voulais valoriser car elle est au cœur de nos travaux de prospective. Cette résilience est issue des sciences sociales ou de la capacité physique des matériaux. Pour notre part, nous l'avons attachée à notre territoire, elle incarne la capacité que nous avons à mobiliser nos ressources pour opérer des rebonds. Ce processus d'adaptation et de reconstruction, nous l'intégrons et nous le revendiquons dans l'exploration des futurs possibles et souhaitables, dans une vraie fonction de prospective attachée à la définition d'un cadre stratégique en région, que nous avons élaboré chez nous avec le Schéma régional d'aménagement et de développement durable du territoire (SRADDT).

Nous travaillons cette résilience autour de deux notions, la robustesse et l'adaptation du territoire, qui questionnent toutes les deux notre modèle de développement. Ces deux notions renvoient profondément à notre capacité sociale et culturelle à bouger. C'est peut-être cela, plus que tout, qui est au cœur de la compréhension de notre futur. Nous devons impérativement intégrer l'enjeu de l'innovation sociale au même rang que celui de l'innovation technologique. Nous n'investissons pas assez dans les sciences sociales, dans la conduite du changement. Nous devons nous adresser à la société toute entière. Les solutions ne viendront pas des experts, des acteurs ou des décideurs, nous avons à mobiliser l'expertise et l'adhésion des citoyens.

Ce devoir d'inventivité, nous pouvons aussi l'exercer par des pratiques collaboratives. Nous devons souvent le mettre en pratique dans un carcan qui est celui de l'État qui reste profondément jacobin et qui n'a pas intégré à sa juste mesure l'immense potentiel des régions à construire l'avenir et surtout à générer des références collectives partagées. Cette notion de cohésion et de co-construction est extrêmement importante. Notre récit régional, venu de toutes les difficultés que nous rencontrons aujourd'hui, est de construire ce développement durable en dépit des chocs et des aléas. Nous avons parlé de la préparation de la Troisième révolution industrielle sous les auspices de Jeremy Rifkin. Sur la question climatique, nous avons un volet climat très ambitieux qui dépasse les ambitions habituellement accordées au Schéma régional climat air énergie adopté avec l'État. Nous l'avons décliné dans les territoires avec des plans climat territoriaux. Pour rejoindre ce que disait le président Percheron, pendant qu'en Bretagne un mouvement, que je qualifierais de pseudo-social, dégrade le bien public à cause d'une taxe qui a été par ailleurs suspendue, notre président de Région réclame lui le droit à l'expérimentation : donnez-nous la taxe et nous la mettrons au service de la mobilité durable en région.

Sylvain ALLEMAND

Vous avez bien compris l'esprit de ce débat, qui est d'interpeller cordialement et de manière constructive le Commissariat général pour soumettre des demandes très fortes.

Débat

Mahdi BEN-JELLOUL

Chargé de mission

Commissariat général à la stratégie et à la prospective

J'ai bien entendu cette volonté de qualifier et d'enrichir la croissance par d'autres indicateurs, même si nous savons que cela pose problème. En effet, lorsqu'on construit un indicateur et qu'on agrège plusieurs dimensions, on donne aussi une valeur relative à ces différentes dimensions. La démarche n'est pas toujours évidente, et c'est aussi pour cela que ces indicateurs doivent être construits de façon démocratique et participative.

Je note également cette idée de résilience, comment dans un territoire qui a vécu des transitions très rapides, très fortes et douloureuses, on essaye de mesurer ses forces pour pouvoir se projeter à nouveau, ainsi que le rôle de tous les biens communs.

Sylvain ALLEMAND

Concrètement, un rendez-vous a été pris avec l'INSEE national pour essayer de faire progresser ce travail amorcé en Nord-Pas de Calais. Vous avez également noté le besoin d'expérimenter, y compris dans l'application de l'écotaxe.

Fabienne BLAISE

Présidente, Université Lille 3

Je voudrais insister sur deux points qui ont été évoqués en creux : la recherche et développement en sciences sociales, et la jeunesse de cette région. Je pense qu'il faut insister sur un facteur dont nous n'avons pas à rougir : l'enseignement supérieur et la recherche qui se pratiquent dans la région Nord-Pas de Calais et qui doivent être soutenus. Il s'agit d'un facteur essentiel de développement durable. Former des jeunes permet de se développer durablement. La recherche est un moyen d'innovation absolument essentiel. Là encore, en termes de résilience, nous avons encore beaucoup à accomplir.

Cette recherche, facteur d'innovation, doit être mise en avant. L'Université se désenclave, elle travaille avec les territoires, les entreprises et l'ensemble des acteurs économiques, il faut absolument la soutenir. Or, les organismes de recherche sont très peu présents, alors qu'ils n'ont aucune raison de ne pas l'être. La recherche en Nord-Pas de Calais n'est pas moins excellente qu'ailleurs, bien au contraire. Quant aux enseignants-chercheurs qui sont les principales sources de cette recherche, ils ne peuvent consacrer que 50 % de leur temps à cette mission. J'insiste donc sur le fait que l'enseignement supérieur et la recherche constituent une richesse qui doit être aussi soutenue.

Jean GADREY

Absolument, je souscris à ces propos.

Didier COUSIN*Président**Conseil de développement, La Porte du Hainaut*

Arnaud DEGORRE a indiqué que, quantitativement, la région Nord-Pas de Calais ne comptait plus sur le plan national et qu'elle avait en revanche un atout, en l'occurrence sa jeunesse. Quels sont aujourd'hui les chiffres en matière de qualification et de formation de cette jeunesse ? Quelles sont les projections de l'INSEE à ce sujet ?

Arnaud DEGORRE

Aujourd'hui, la région Nord-Pas de Calais s'inscrit dans un processus de rattrapage concernant le profil de compétence de ces jeunes générations. Néanmoins, il subsiste encore un écart vis-à-vis du profil moyen. À titre d'exemple, la part des diplômés de l'enseignement supérieur dans une génération reste, dans le Nord-Pas de Calais, légèrement en-deçà de ce que l'on observe en moyenne nationale. L'ambition européenne pour cette construction de capital humain, est de faire en sorte que 50 % d'une génération soit diplômée de l'enseignement supérieur. Aujourd'hui, la moyenne nationale est de 45 % et la moyenne régionale est de 40 %. Toutefois, la trajectoire est clairement favorable pour le Nord-Pas de Calais. Il y a bien une élévation du niveau de compétence et une réduction progressive de l'écart par rapport à la moyenne nationale.

Je reviens sur ce qui a été dit concernant la capacité d'innovation. Cette planche cartographique (diapositive 18) porte sur les professions créatrices et créatives. Elle montre que l'agglomération lilloise est au standard des grandes agglomérations françaises dans ce domaine, les emplois créatifs n'étant pas seulement les emplois de recherche et développement, mais aussi les professions artistiques, les professions d'ingénierie, tout ce qui correspond à la fois à un profil de compétence élevé et à une création de valeur (cette valeur n'étant pas seulement une valeur économique). Le Nord-Pas de Calais, par sa jeunesse et son profil de formation, peut aujourd'hui s'inscrire dans ce que j'appellerais une économie du sens qui, là aussi, est une piste de développement intéressante pour les territoires.

Sylvain ALLEMAND

Nous aurons l'occasion de revenir sur cette problématique, notamment avec Raouti Chehik, le directeur de ce lieu magnifique qui s'emploie à rapprocher les mondes de la recherche, de l'enseignement supérieur, de l'entreprise et d'autres acteurs du territoire.

Daniel PERCHERON

L'Université vient de se faire entendre, et c'était nécessaire. Je voudrais simplement dire au Commissaire général que dans le cadre du programme « Les investissements d'avenir », notamment ceux liés aux campus, notre région a été « massacrée ». La procédure entre 2008 et 2012 n'a pas été une procédure républicaine. Malgré les conclusions de l'Agence d'évaluation de la recherche, on a estimé que notre région n'était pas très performante. Mais les chiffres sont accablants. Sur les 20 à 24 milliards d'euros du « grand emprunt », nous n'avons obtenu que 2 % de cette somme, contre 40 % alloué à l'île de France. Si l'on prend en compte le crédit impôt recherche, et que l'on conjugue le fameux triangle formation-recherche-innovation, ce sont 66 % du total pour l'île de France et seulement 1,4 % pour le Nord-Pas de Calais. Si l'on prend en compte la part des exportations, il ne faut pas écouter les voix dites nationales qui s'expriment, même quand ce sont celles du

président des Régions de France ou d'une ancienne candidate à la présidence de la République, qui considèrent l'un et l'autre que nous représentons 1 %, voire moins de 1 %, des exportations françaises. Notre région représente 9 % des exportations françaises. Nous sommes au cœur de la bataille de la mondialisation. Or, quand le temps vient de nous attribuer des aides au titre du programme « Investissements d'avenir », nous n'en obtenons aucune. Il y a là, dans la manière dont la République peut aller vers une France décentralisée, dans la manière dont on peut préciser le rôle de l'État stratège, des contresens à éviter. La période de Nicolas Sarkozy a été une bérézina pour le Nord-Pas de Calais. Combien d'années nous faudra-t-il pour rattraper cette inégalité, peut-être par certains aspects, irréversible ? C'est un point très important de la vie des régions.

Sylvain ALLEMAND

Le CGSP a bien noté : le débat d'aujourd'hui concerne aussi Louis Gallois.

Daniel PERCHERON

Oui. Je demande au Commissaire général, pour la transition énergétique et la révolution industrielle, au nom du Conseil régional tout entier et unanime, un « droit de tirage » à l'europpéenne. Je ne dis pas que nous allons choisir, il aura le premier et le dernier mot. Si au bout d'un ou deux ans nous ne transformons pas l'essai, le dégagement d'office ou l'annulation des crédits peuvent fonctionner. Mais il n'est pas question que l'on recommence. Je vois qu'on se mobilise pour la Bretagne, dont le taux de chômage est de 9 %, et je m'aperçois qu'on ne se mobilise pas, au niveau des investissements d'avenir, pour notre région qui affiche un taux de chômage de 14 %. À un moment donné, il faut savoir si la République existe.

Mahdi BEN-JELLOUL

On a parlé de la recherche et de l'enseignement supérieur. Mais une question importante est aussi celle de l'enseignement primaire, des jeunes sans emploi qui ne sont ni en formation initiale ni en formation professionnelle. C'est un domaine où l'expérimentation qui tient compte des réalités locales est très importante.

Jean GADREY

Je voudrais revenir sur une question qui a été un peu évoquée. En tant qu'acteurs régionaux, que pouvons-nous attendre de la France dans dix ans ? On peut avoir d'un côté une position de régionaliste pure et dure, en considérant qu'il n'y a pas grand-chose à espérer. Comptons sur nos propres forces, nous avons prouvé que nous savions faire. Je caricature à dessein. On peut aussi adopter la position inverse qui serait de trop en attendre.

Mais cette question peut être vue autrement. Nous devrions pouvoir disposer d'un droit étendu et même d'encouragements actifs à l'expérimentation autonome et à l'innovation. Prenons l'exemple de la Transformation écologique et sociale de la région (TESR), à laquelle je suis attaché, nous pouvons naturellement mener en région, avec nos propres forces, des expérimentations concluantes. Toutefois, pour passer du stade d'expérimentation concluante à la généralisation d'une TESR qui permettrait de revenir à une empreinte écologique soutenable, au plein emploi et à une bonne cohésion sociale, nous dépendons aussi du contexte national et européen qui peut être soit un frein, soit un accélérateur de transformation écologique et sociale. Regardez l'exemple de l'opération « 100 000

logements réhabilitation thermique » : si, en plus de ce que nous faisons déjà, on pouvait s'appuyer sur des textes législatifs, des mesures fiscales, bancaires et financières plus favorables, elle prendrait une toute autre dimension. Il en va de même de toutes les opérations de développement. Notre région présente des exemples de réussite dans le domaine de l'agriculture biologique. Mais il est évident que les politiques nationale et européenne sont décisives (récupération du foncier, transformation de la PAC, etc.).

La France dans dix ans, c'est également un appui potentiel à la créativité des territoires. Cela suppose à la fois des moyens financiers – donc la fin des politiques d'austérité qui plombent le développement humain durable dans toutes ses composantes – et des mesures sectorielles capables d'encourager, sur tous les territoires, l'intégration de biens communs à la valeur ajoutée, ce que certains appellent le développement humain durable et d'autres une croissance qualitative, et ce que j'appelle pour ma part le bien-vivre dans une France solidaire

Sylvain ALLEMAND

Concrètement, quel rapport peut-il s'établir entre le besoin d'expérimentation et l'État ?

Myriam CAU

Je voudrais resituer cette problématique à une échelle plus large que l'hexagone. Il y a certainement une forme de difficulté de l'État à capter toute une partie du réel pour agir efficacement. Aujourd'hui, de fait, on se rend compte le plus souvent que les autorités locales agissent et tissent des réseaux. Avec une délégation d'acteurs économiques, le Nord-Pas de Calais a participé l'année dernière au Sommet de la Terre à Rio. Nous avons bien constaté d'un côté une forme d'impuissance des États à traiter durablement la question du développement durable, et de l'autre un foisonnement de capacités d'action très important au niveau des autorités locales.

S'il y a bien un enjeu atteignable pour la France dans dix ans, c'est cette mutation décentralisatrice. Si elle ne la réalise pas, je crains que la France demeure durablement décrochée, ne serait-ce qu'à l'échelle européenne face à la puissance des *Länder* allemands ou le pouvoir législatif des régions italiennes. Je ne parle même pas de nos voisins belges, qui avec un État très faible s'en sortent plutôt bien en termes de dynamisme des régions. Donnons de la force à ces coopérations et ces collaborations.

De quoi avons-nous besoin ? Nous avons besoin d'une fiscalité dynamique. Aujourd'hui, nous sommes sous tutelle : nous n'avons pas d'autonomie et de capacité à faire évoluer nos fondamentaux. Cette fiscalité doit être mise au service de la résilience, c'est-à-dire de l'adaptation et de la robustesse du territoire. Il convient également de cultiver des formes d'autonomie, à savoir des protections et des capacités de résistance face aux aléas.

Nous avons également besoin de nous voir reconnu un droit à l'expérimentation. En l'espace de dix ans, la France peut ouvrir des possibles. Je pense, par exemple, à l'expérimentation de la taxe poids-lourds en faveur d'une mobilité alternative, et aussi, dans le cadre de la Troisième révolution industrielle, à la mise en place de systèmes énergétiques décentralisés.

Nous venons de voter un SRADDT⁵. Nous avons besoin que nos directives régionales d'aménagement soient opposables. En 2088, lors du Grenelle de l'Environnement, nos propositions régionales sont restées lettres mortes ; elles ont été bloquées par la direction générale des Collectivités locales.

Nous attendons le retour de la planification stratégique régionale dans le volet département/région de la loi sur l'Action territoriale présentée par la ministre Marylise Lebranchu.

Nous voulons également voir l'État s'approprier la question des indicateurs alternatifs de richesse.

Nous demandons la fusion des appareils statistiques au niveau de l'État, entre ceux de l'INSEE et ceux du ministère du Développement durable.

Nous souhaiterions que lors des grandes enquêtes nationales, leur contenu soit régionalisé. Un argent fou est gaspillé pour créer de la statistique qui ne peut pas être déclinée à des niveaux infranationaux.

Nous avons besoin d'un État régulateur, qui assume surtout le rôle qui est de continuer à construire une Europe collaborative, orientée sur le développement humain, plutôt qu'à la traîne du libéralisme. On voit bien qu'aujourd'hui nous sommes dans une forme d'impasse qui génère un phénomène dangereux de désaffection à l'égard de l'idée européenne. Nous sommes une région profondément européenne. En conclusion, nous attendons beaucoup de la démarche engagée par le CGSP et de son rapport à paraître.

Sylvain ALLEMAND

Jean PISANI-FERRY, même s'il ne s'agit pas de répondre point par point à cette liste, quelle est néanmoins votre réaction ?

Jean PISANI-FERRY

Revenons d'abord sur la question des indicateurs car elle est importante. Aujourd'hui, nous sommes tous conscients des limites des indicateurs les plus communément utilisés. Pourtant, nous ne parvenons pas à les dépasser, nous n'y arrivons que de manière expérimentale ou en créant d'autres indicateurs associés, mais au moment où une décision doit être prise, le poids du chiffre de croissance annoncé reste dominant. Nous en avons eu l'expérience lorsque nous avons fixé des objectifs : l'objectif numérique, le chiffre que tout le monde commente, a un poids considérable dans la décision politique. Aujourd'hui, nous n'avons pas de chiffre que nous puissions mettre en avant qui soit plus riche que celui du PIB. Nous avons là une vraie difficulté. Ce n'est pas faute d'avoir conduit un certain nombre de réflexions, notamment au sein de la commission Stiglitz-Sen-Fitoussi, sur l'enrichissement des mesures traditionnelles et la nécessité d'aller au-delà du PIB. Mais les difficultés sont réelles en termes de passage à l'acte, il faut parvenir à franchir la barre, à faire en sorte que dans le débat public apparaisse un indicateur qui soit plus riche.

Revenons par ailleurs sur la carte relative aux professions créatives (diapositive 18) qui identifie une quinzaine de métropoles qui sont, au fond, le centre de l'économie de demain.

⁵ Schéma régional d'aménagement et de développement durable du territoire.

Lorsque nous interrogeons les responsables de ces métropoles, nous entendons souvent le même discours, celui de la création de quelque chose de neuf par la coopération entre les différents acteurs (universités, entreprises, centres de recherche, etc.). Ce sont les vecteurs d'un développement économique souvent davantage compatible avec les valeurs et les objectifs que vous avez soulignés.

La question qui se pose à nous est la suivante : comment faire en sorte que ce développement économique ait des effets dans le reste du territoire ? En effet, lorsque vous sortez de ces métropoles, vous entendez un discours bien différent : « *La croissance, elle va nous laisser de côté* » ; « *cette économie de l'innovation, ce n'est pas pour nous* » ; « *les diplômés nous quitteront pour aller travailler dans ces métropoles* ». Ainsi, 40 % de la France se sent laissée de côté.

Il s'agit donc de reconstruire quelque chose qui fasse qu'une partie importante de la France ne se sente pas à l'écart de ce développement économique. La fiscalité peut bien sûr nous aider puisqu'elle a vocation à redistribuer les richesses. Cela étant, nous ne pouvons pas nous reposer uniquement sur la fiscalité. Il faut aussi construire un cadre qui permette au développement économique de se diffuser dans les territoires avoisinant les métropoles. On peut aussi mettre en place des pôles de développement qui reposent sur d'autres modèles, par exemple des modèles d'économie locale. Il me semble en tout cas que ce pacte de croissance peut aussi se reconstruire territorialement.

La carte des professions créatives est importante pour une deuxième raison. Elle rejoint en effet le débat que nous avons eu sur la décentralisation. La carte montre une réalité économique, qui n'est pas la réalité des régions ou des départements. Chaque région ne dispose pas de son pôle d'innovation ou de son pôle d'industries créatives. Il se pose un problème de désajustement entre notre carte économique et nos cartes administratives. Comment corriger cet écart ? Une piste consiste à construire autour des métropoles, mais ce n'est qu'une tentative partielle. Tant qu'elle ne débouche pas sur une manière de redessiner l'ensemble de la carte, elle a ses limites.

Je suis d'accord avec vos propos concernant l'expérimentation. Il s'agit effectivement d'une manière d'avancer. Dans beaucoup de domaines, nous sommes en recherche de solutions. Or, la richesse viendra de l'expérimentation puisque celle-ci permet de déterminer ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas. Cela étant, l'expérimentation doit être réalisée en préservant l'unité des grands dispositifs, de droit notamment. En outre, il faut pouvoir tirer les leçons de l'expérimentation. La réalisation d'une expérimentation pour une durée limitée, à condition qu'elle s'accompagne d'une évaluation rigoureuse qui permette de généraliser les résultats, est probablement une voie de progrès.

Le Commissariat général à l'investissement s'inscrit dans une logique de projets et de jugement sur la qualité des projets. Ce n'est pas une logique de distribution *a priori*. Cette politique a le grand mérite de promouvoir des projets de qualité. Certes, elle peut avoir des effets défavorables en termes de répartition. Cependant, nous avons trop vu des politiques qui confondaient promotion des projets de qualité et répartition des bénéfices sur le territoire. À titre d'exemple, l'attribution des fonds structurels européens est souvent partie d'une logique qui se voulait une logique de développement, mais n'a pas toujours promu de projets de qualité car la clé de répartition était définie *a priori*. Ainsi, dans un certain nombre de cas, de l'argent public a été gaspillé pour un développement régional qui n'était pas au rendez-vous faute d'investissements pertinents. Il me semble donc important d'adopter des critères de qualité pour les projets. Il faut également accepter que, dans un certain nombre de cas, cela ne produise pas les résultats que l'on souhaiterait en termes de répartition. Il

faut s'assurer que les critères ne vont pas défavoriser *a priori* certaines régions, mais il faut aussi préserver le caractère concurrentiel du jugement sur les projets.

Sylvain ALLEMAND

On peut considérer votre intervention, de par sa longueur, comme un indicateur d'intérêt pour les témoignages des différents acteurs du territoire. Arnaud DEGORRE, je pense que cette carte figurera dans le rapport final, en tout cas, c'est un vœu que l'on peut exprimer. Pour ma part, j'aimerais que vous mettiez en évidence les interactions avec des métropoles comme Bruxelles et Londres, qui font sans doute la particularité de ce territoire. Myriam, CAU, vous souhaitiez réagir à l'intervention de Jean PISANI-FERRY.

Myriam CAU

L'expérimentation suppose obligatoirement un processus d'accompagnement évaluatif très fort.

De l'analyse que vous faites de la carte des professions créatives, vous en tirez comme conclusion que les régions ne seraient peut-être pas bien à même de traiter les disparités territoriales. Vous auriez dû regarder également la carte relative aux pôles de compétences et pôles de compétitivité. Tous nos territoires régionaux, sans exclusivité, sont champions dans un domaine d'excellence donné et à même de porter le développement régional. La région est justement un cadre où peuvent se travailler à la fois les cohérences du développement, sans laisser personne de côté, et la cohésion sociale, ce qui n'est pas le cas des métropoles. Ce pouvoir donné aux métropoles doit s'accompagner d'un pouvoir fort de cohérence et de cohésion stratégique que seule l'échelle de la région est capable de transmettre. Pour illustrer ce propos, je signale que le SRADDT que nous venons d'adopter comporte deux directives régionales d'aménagement, dont l'une porte sur l'égalité des territoires. Nous l'avions imaginée bien avant que n'existe un ministère du même nom. Nous travaillons sur cette question de l'arrimage des territoires décrocheurs de notre région aux territoires locomotives.

Table ronde

« Quelles perspectives d'action pour les dix ans à venir ? »

Jean-François CARON, Président de la Commission transformation écologique et sociale régionale, Conseil régional Nord-Pas de Calais

Claude LENGLET, Directeur du projet « Troisième révolution industrielle » en Nord-Pas de Calais

Raouti CHEHIIH, Directeur, EuraTechnologies

Jean-François CARON

*Président de la Commission transformation écologique et sociale régionale
Conseil régional Nord-Pas de Calais*

La précédente table ronde a remarquablement posé les enjeux. Je ne me lancerai donc pas dans de longs développements mais j'insisterai sur quelques points.

Comme beaucoup d'intervenants l'ont souligné, l'ancien modèle de développement est mort. Certains continuent à espérer qu'il puisse retrouver du souffle, mais à l'évidence ce qui a fondé ce modèle est derrière nous. On ne peut pas penser la France dans dix ans sans acter cette fin et poser comme enjeu le nouveau modèle de développement.

Il se pose également un enjeu de nouvel imaginaire. Quel est le nouveau rêve ? Qu'est-ce qui fait converger les gens ? Il ne s'agit pas d'un enjeu technique ou technologique. Nous éprouvons une réelle difficulté à nous désarrimer de ce qui nous a structurés. Nous sommes en particulier face à une difficulté majeure : le modèle d'hier était basé sur « le plus », décliné de toutes les façons. Même ce matin, un intervenant a considéré que la croissance de la population était une avancée. Pour ma part, je n'en suis pas certain. Je suis maire d'une commune qui privilégie la qualité des relations et du capital social, et non l'accroissement de sa population. Je ne dis pas qu'il faille réduire la population, mais simplement que la question du « plus » est une forme d'addiction. Pour reprendre Stigler qui décrit très bien le capitalisme compulsif, celui-ci montre que la force du capitalisme et de la publicité a été de nous faire croire que « l'avoir » allait remplacer la quête de « l'être ». Ainsi, aller vers le mieux plutôt que vers le plus se traduit par un changement d'imaginaire. Cela suppose de changer nos référentiels de pensée. Nous avons donc là un enjeu de nouvel imaginaire. D'ailleurs Jeremy Rifkin, malgré toutes ses insuffisances, nous fait précisément apparaître un rêve, un récit. Quitte à être un peu iconoclaste, j'attends la même démarche de la part du président de la République. Je pense d'ailleurs que c'est précisément la difficulté dans laquelle se trouve notre gouvernement actuel, que je soutiens par ailleurs. Occupé à corriger et mettre des rustines, il éprouve une difficulté à s'extraire. Je pense que votre débat doit faire apparaître cette nécessité.

La région Nord-Pas de Calais a cette chance énorme d'avoir été malheureuse avant les autres. Depuis les années 1970-1980, nous avons connu de nombreuses infortunes : les pollutions, les déficits de formation, les difficultés à se renouveler, etc. Si nous en sommes arrivés à revoir nos politiques sous l'angle de l'entrée par les finalités, à nous reposer la question de ce qu'est la richesse, c'est bien parce que nous sommes en quête d'invention d'un nouveau modèle de développement. Lors de la mission d'enquête que nous avons menée, qui a conduit à la Transformation écologique et sociale, nous avons identifié une donnée très pertinente d'un point de vue stratégique : à côté des trois facteurs

classiques de l'économie (le capital, le travail et la terre), arrivait un quatrième facteur qui était celui de l'agencement des acteurs. Les métropoles fonctionnent précisément parce qu'elles disposent des acteurs et les agencent. Elles ont plus de facilités créatrices et relationnelles.

La Transformation écologique et sociale se fonde d'abord sur une entrée par les biens communs. Ces derniers sont au cœur de la valeur ajoutée. Je rappelle tout de même que dans notre modèle économique, nous étions arrivés au système inverse, à savoir que les biens communs étaient la variable d'ajustement du modèle de production. Poussé à l'extrême, ce modèle-là ne peut plus durer. Remettre les biens communs au cœur de la valeur ajoutée est un premier changement significatif.

La deuxième transformation consiste à changer le fonctionnement de l'institution, en se mettant en mode projet par rapport à des enjeux définis. La région travaille sur neuf opérations de développement, évoquées précédemment par Jean GADREY. L'objectif est de faire converger toutes les politiques régionales vers ces enjeux, en examinant la façon dont ils peuvent être enrichis en biens communs. Nous nous inscrivons ainsi dans un mode de transversalité, un mode projet qui est une aventure pour une institution telle que le Conseil régional.

La troisième transformation tient au fait que l'on mise sur le réagencement ou la re-coordination des acteurs pour débloquer la situation. L'opération des 100 000 logements en est une excellente illustration. Au départ, il ne s'agit pas de trouver les financements, mais plutôt de faire en sorte que les banquiers offrent des produits adaptés au retour sur investissement, que le secteur du bâtiment apporte des réponses adaptées et efficaces pour faire face à la réhabilitation massive, etc. En définitive, il appartient à chaque acteur de faire évoluer son curseur. Plus qu'une affaire de financements, c'est avant tout une affaire de mode de conduite des politiques publiques. À ce stade, neuf opérations de développement ont été lancées pour une durée de mise en œuvre de quatre ans. Nous observons déjà des résultats systémiques puisque nous constatons que nous débloquons des situations alors qu'elles ne l'auraient pas été par la mise en œuvre de politiques sectorielles et cloisonnées.

La Troisième révolution industrielle intervient à ce moment où nous commençons à faire évoluer notre façon saisir les enjeux et où Jeremy Rifkin offre une vision. Ce dernier trouve une société mobilisée qui a l'habitude de travailler collectivement et de se coordonner. Ce que nous propose Jeremy Rifkin est tout de même assez décapant. Il interpelle par exemple les responsables d'Auchan ou d'Arc International sur des problématiques comme la fin de l'utilisation du carbone.

Sylvain ALLEMAND

Je vous propose d'entendre Claude LENGLET expliciter les finalités de cette Troisième révolution industrielle. Nous reviendrons vers Jean-François CARON afin qu'il nous montre comment est assurée la convergence entre cette Troisième révolution industrielle et cette TESR⁶ déjà en marche.

⁶ Transformation économique et sociale régionale.

Claude LENGLET

Directeur du projet « Troisième révolution industrielle » en Nord-Pas de Calais

Depuis quelques années, Jeremy Rifkin axe son propos autour de cinq sujets :

- le développement des énergies renouvelables distribuées ;
- les bâtiments qui deviennent producteurs d'énergie ;
- le développement des réseaux intelligents ;
- le développement du stockage de l'énergie ;
- le développement des véhicules électriques et à hydrogène.

Il rajoute, car il s'est aperçu des limites de son propos, ce qui est indispensable : l'évolution de l'efficacité énergétique, un sujet qui fait encore débat et qui entraîne un changement de comportement.

Il y a neuf mois, notre région a décidé de se lancer dans cette démarche avec cet homme dont les idées peuvent être parfois controversées. C'est un pari formidable qui a été tenu d'une façon assez étonnante par Jeremy Rifkin. D'abord, nous lui avons indiqué qu'il ne travaillerait pas tout seul. Nous avons mis en face de lui huit équipes en charge de « challenger » son propos. Nous lui avons en outre soumis les sujets de l'économie circulaire et de l'économie de la fonctionnalité. Après un travail de qualité accompli par les groupes de travail, nous nous sommes réunis à l'occasion d'un séminaire de trois jours qui a abouti à l'élaboration d'un *masterplan*. Je tiens néanmoins à souligner que l'histoire ne s'achève pas avec la remise du *masterplan*. Elle n'en est au contraire qu'à ses débuts puisqu'elle commence avec son appropriation. Au cours du séminaire, nous avons vécu une confrontation amicale mais forte avec les idées de Jeremy Rifkin. Nous avons finalement abouti à notre *masterplan*, celui de notre région. J'insiste sur le fait que toutes les collectivités territoriales, toutes les forces économiques, industrielles, mais aussi la recherche et les universités, y ont participé. Aujourd'hui, nous disposons d'un *masterplan* qui est construit à partir de la vision de Jeremy Rifkin, qui part de l'existant vers une vision prospective.

Ce *masterplan* a été présenté le 25 octobre 2013 et nous sommes en train de travailler sur la suite. Cette suite est notamment un travail de comportement de chacun d'entre nous, aussi bien sur le plan individuel que collectif. Ce travail d'appropriation doit se poursuivre. Les quatre chambres de commerce territoriales et la chambre de commerce et d'industrie de région ont décidé de mettre la Troisième révolution industrielle au cœur de leur stratégie. Nous lancerons également une grande opération de formation et de communication, au mois de mars 2014, à destination de mille collaborateurs.

Au cours du débat, il a été beaucoup fait mention du droit à l'expérimentation. Je reprendrai les paroles de Philippe Vasseur : « S'il vous plaît, laissez-nous faire ». Nous serons prêts, bien évidemment, à vous apporter périodiquement les réponses, les succès mais aussi les échecs que nous connaissons dans le déploiement de ce projet.

Sylvain ALLEMAND

« Laissez-nous faire » : doit-on en déduire que vous n'avez pas besoin de l'État ? Dites-nous tout de même ce que vous attendez pour permettre le déploiement. Dans la foulée, Jean-François CARON nous dira ce qu'il attend de l'État pour articuler cette dynamique à la TESR.

Claude LENGLET

Bien évidemment, nous avons besoin de l'État. On nous a parfois interrogés sur les blocages que nous allons rencontrer. Ma réponse a été la suivante : « Je ne sais pas quels sont les blocages. C'est par le biais des projets que nous mettrons en œuvre que nous les identifierons. » Réalisons ensemble ces projets et examinons, dans un dialogue constructif, où sont les blocages. Mais laissez-nous effectivement expérimenter sur un certain nombre de projets maîtrisés qui peuvent devenir des accélérateurs de progrès. Notre région, qui souffre d'un taux de chômage de 14 % et qui présente une densité de population trois fois supérieure à la moyenne française, prend son destin en main.

Jean-François CARON

Nous avons d'abord besoin que l'État définisse une vision générale mobilisatrice. Dans le changement de paradigme qui est le nôtre, l'État doit affirmer une vision à long terme.

La deuxième problématique est celle de la fiscalité. Mon propos sera volontairement un peu caricatural. Le jour où nous comprendrons le sens des évolutions de la TVA, nous pourrons mieux faire accepter et faire comprendre la fiscalité. Autrement dit, au lieu de faire peser la fiscalité sur le travail, on pourrait asseoir la fiscalité sur les pollutions, les nuisances et les systèmes qui s'arrêtent. Le jour où l'amidon produit par le groupe Roquette pourra se substituer aux produits issus du pétrole, grâce à une fiscalité incitative, nous changerons le mécanisme du marché et le recyclable prendra le pas sur le jetable. La marge de manœuvre en matière de fiscalité est considérable.

Le troisième point a trait à l'expérimentation. Je ne m'appesantirai pas sur ce sujet qui a été largement évoqué. L'expérimentation ne signifie pas qu'il faille remettre en cause toutes les normes et toutes les lois. Elle permet par exemple d'utiliser soi-même l'énergie qu'on produit plutôt que de devoir la revendre à EDF.

Le quatrième point est l'entrée par les territoires. Le risque de la Troisième révolution industrielle est qu'elle soit captée par les grands groupes mondiaux. Or le territoire est l'entrée où s'articule et se travaille le sociétal. Une maîtrise d'ouvrage forte des territoires va permettre aux entreprises de trouver leurs espaces, mais dans une entrée sociétale et non uniquement sous le prisme de la production. L'entrée par les territoires est donc stratégique. Elle renvoie aux enjeux de la décentralisation, de l'ingénierie possible dans les territoires, mais aussi d'équité dans l'aide à la conception de projets. Sans elle, les investissements d'avenir seront toujours attribués au Plateau de Saclay, c'est-à-dire aux sites dotés à profusion, bénéficiant du meilleur accompagnement et certains de présenter les meilleurs projets. Sans tomber dans l'ineptie qui reviendrait à allouer les ressources en fonction du nombre d'habitants, il faut tout de même être conscient qu'un certain nombre de mécanismes à l'œuvre conduisent à la concentration des ressources à Saclay ou à Sophia-Antipolis.

Sylvain ALLEMAND

Vous avez tous montré que la région bouge, mais qu'elle a aussi besoin de l'aide de l'État. En vous écoutant, j'ai pris conscience que le lieu qui nous accueille aujourd'hui est à sa façon l'incarnation de la TESR et de la Troisième révolution industrielle. Raouti CHEHIIH, comment êtes-vous parvenu, avec ou sans l'aide de l'État, à créer ce parc d'activités EuraTechnologies ?

Raouï CHEHIIH
Directeur, EuraTechnologies

Je me suis beaucoup reconnu dans les propos tenus au cours de ce débat. Tous les jours, 2 000 personnes viennent travailler à EuraTechnologies. Sa création est née d'une idée très simple : comment requalifier l'économie de la région ? À l'époque, notre projet pouvait paraître utopique, et il faisait d'ailleurs sourire. Il s'agissait de créer un écosystème économique, de réunir des personnes qui ne se connaissaient pas et ne se fréquentaient pas. Nous étions persuadés que, par leur dialogue, pouvait naître un élan économique. Dès l'ouverture du parc en 2009, nous avons été confrontés à l'incompréhension des services de l'État. Ces derniers pensaient que notre projet se résumait à la simple vente de mètres carrés de bureaux. Ils ont donc exprimé une fin de non-recevoir à nos demandes de financements. De surcroît, dès l'ouverture, notre premier contact avec l'État a pris la forme d'un contrôle par l'inspection du travail. Depuis, les relations avec l'État ont beaucoup changé.

Nous avons dû recadrer notre ambition. Nous avons décidé de nous comporter comme un oiseau dans son arbre, qui compte plus sur la vigueur de ses ailes que sur la fiabilité de la branche sur laquelle il est posé. Nous n'avons donc pas compté sur l'aide de l'État mais bien sur celle de la région, de la Ville de Lille, de nos partenaires universitaires et surtout sur les entrepreneurs désireux de créer leur entreprise. Nous nous sommes mis dans une bulle et nous avons expérimenté un modèle régional d'économie dans le secteur du numérique. Beaucoup se sont moqués de la démarche, considérant qu'il était impossible de transformer une usine textile en centre technologique. Tellement impossible qu'aujourd'hui EuraTechnologies est cité par l'État comme un exemple français en matière de quartier numérique. Ce sont aussi l'ensemble des sites d'excellence métropolitains et régionaux du Nord-Pas de Calais qui forment un exemple du genre en matière de mise en relation des forces communes (entreprises, recherche, formation, accompagnement, investisseurs publics ou privés).

L'État s'appuie donc aujourd'hui sur le modèle que nous avons monté et auquel il n'y croyait pas il y a dix ans pour en faire un modèle national. Je pose néanmoins la question : Quel est notre intérêt ? Quelle est notre contrepartie ? Celle-ci est nulle. Pourtant, je voudrais que nous bénéficions d'une contrepartie pour tout l'investissement réalisé en région. Je suis donc prêt à aller expliquer le modèle EuraTechnologies partout en France, mais à condition que nous obtenions un réel retour sur investissement.

Le combat économique est mondial et européen. Il ne sera pas résolu par la seule métropole lilloise ou la région Nord-Pas de Calais. Il sera réglé au niveau national. C'est pourquoi la France dans dix ans doit être une France solidaire au niveau de ses territoires. Lors de l'ouverture d'EuraTechnologies, Paris était notre premier concurrent. Aujourd'hui, nos concurrents sont Bruxelles, Londres, Berlin ou Paris, c'est-à-dire les places fortes en termes d'écosystème de nouvelles technologies. Nous devons créer notre modèle français de « vallée », fondé sur une forte volonté de compétitivité internationale.

J'essaye modestement depuis cinq ans de sortir les entreprises de la région de « l'effet jennain/maroille », qui veut qu'elles ne travaillent qu'entre elles et ne vendent leurs produits que localement à des enseignes comme Auchan, La Redoute ou Castorama. Or lorsque vous regardez l'économie israélienne, vous constatez qu'elle n'a pas de marché mais qu'elle possède des entreprises de technologies largement supérieures à celles qu'on peut trouver en France. En effet, celles-ci s'inscrivent d'emblée dans un modèle international. C'est précisément la démarche que nous essayons de promouvoir ici.

Dès son démarrage, EuraTechnologies a fonctionné sur le principe de l'expérimentation. Nous avons expérimenté les relations entre l'entreprise et la recherche. Nous avons fait venir la recherche à l'entreprise en implantant un plateau de l'INRIA au cœur du parc. Nous réalisons ainsi entre vingt-deux et vingt-cinq transferts de technologie par an, pour un investissement de 50 000 euros. Il s'agit d'essayer de trouver des modèles simples, qui ne nécessitent pas de grands plans, qui puissent ensuite être disséminés. Nous avons également monté une académie d'excellence numérique. L'objectif était de former des jeunes très éloignés de l'emploi à des technologies simples, de manière à ce qu'ils accèdent rapidement à l'emploi moyennant un investissement minime. Nous avons ainsi formé quatre-vingt-dix jeunes sur les trois dernières années et nous poursuivrons cet effort.

Enfin, j'aimerais insister sur l'état d'esprit, le changement de vision et de posture, la place des régions et la diaspora française à l'étranger. J'ai la chance de voyager et de rencontrer des Français de l'étranger. Il n'y a pas pire en termes de non-solidarité. J'emmène des responsables de *start-ups* ou de PME françaises à l'étranger pour essayer de leur ouvrir des marchés locaux. Je constate qu'au sein de la diaspora française présente, beaucoup travaillent dans des entreprises potentiellement intéressantes pour ces PME. Or il s'avère impossible de les sensibiliser, de les amener à rencontrer ces responsables. Très souvent, ces Français de l'étranger refusent catégoriquement d'être vus avec leurs compatriotes. Nous avons essayé une autre voie qui est celle de faire appel à la diaspora nordiste. À Shanghai, cent-quarante personnes sont venues spontanément proposer leur aide. Nous avons réussi, là où nous avons toujours échoué au niveau national.

Sylvain ALLEMAND

Je retiens de vos propos une invite à solliciter le ministère des Affaires étrangères, qui est d'ailleurs très soucieux de développement économique. Vous avez parlé des services de l'État : faisiez-vous allusion aux services déconcentrés présents sur le territoire ? Il me semble pourtant qu'ils sont très impliqués dans la TERS ou la Troisième révolution industrielle.

Raouï CHEHIH

Il est compliqué de jeter le discrédit sur des personnes qui essayent de faire leur travail correctement. Je pense qu'ils sont mobilisés et font ce qui leur est demandé. À l'époque, on leur demandait de faire autre chose que de soutenir EuraTechnologies. Aujourd'hui, on leur demande de soutenir EuraTechnologies. Ce n'est pas un problème de personnes, mais plutôt de conjoncture.

Pour conclure, la France est pour moi une surdouée qui s'ignore. Notre pays compte énormément de talents, une jeunesse extraordinaire. Je le constate tous les jours. Chaque année, nous accueillons une trentaine d'entreprises en incubation, des personnes qui partent d'une idée et qui sont d'ailleurs souvent financées par l'argent public. Il ne faut pas oublier que les Assedic restent le premier investisseur en capital dans les entreprises de technologies. La France est le pays au monde où il est le plus facile de créer une entreprise de technologies. Les vraies difficultés commencent après les cinq premières années. Mais en matière d'incubation, d'émergence et de lancement d'entreprise, il n'y a pas meilleur pays que la France. Malheureusement, ce n'est pas dit suffisamment.

Débat

Géraldine DUCOS

J'ai pris note des points soulevés par les différents intervenants : il ressort du débat la richesse de la région en matière d'agencement des acteurs. C'est peut-être en ce sens que le modèle de Rifkin trouve un intérêt puisqu'il met en relation les acteurs entre eux. Vous avez mentionné qu'il a fallu neuf mois pour élaborer le *masterplan* : j'aimerais savoir si vous vous êtes inspirés d'autres expérimentations, issues du modèle de Rifkin ou développées en dehors.

Jean PISANI-FERRY

Je tenais d'abord à vous remercier. Nous travaillons avec des chiffres, des entités à l'échelle nationale ou internationale, mais rien ne remplace le débat et la présentation d'actions menées sur le terrain. Il est important pour nous de voir comment sont éprouvés localement les concepts sur lesquels nous travaillons. J'ai été très intéressé par la description de votre travail réalisé avec Jeremy Rifkin. J'ai l'impression que vous avez fait bon usage de son apport, notamment en le forçant à interagir avec vos équipes. C'est le contraire du modèle du gourou qui délivre son message entre deux jets, qui laisse tout le monde ébahi et qui finalement n'apporte rien.

Je voudrais réagir sur les propos de Jean-François CARON concernant la fiscalité. Lors de nos débats, nous avons considéré qu'il fallait à la fois avoir des prix qui orientent les comportements et de l'appropriation par des acteurs. À eux seuls, les prix ne suffisent pas. Ils peuvent même susciter une réaction de rejet comme dans le cas de l'écotaxe. Il faut qu'ils traduisent dans le même temps une forme de volonté commune. Le fait qu'on ait régulièrement échoué sur ces questions d'écotaxe montre bien que l'on n'a pas assez travaillé sur les deux échelles à la fois.

Sylvain ALLEMAND

Je m'autorise à répondre à la question évoquée par Géraldine DUCOS, sous votre contrôle. Je peux témoigner du fait que le Nord-Pas de Calais est ouvert aux initiatives d'autres territoires, mais qu'en même temps la région a capitalisé sur sa propre expérience en matière de prospective et de démarche participative.

Jean-François CARON

Cela rejoint le débat sur la démocratie participative dans une commune. Une démocratie participative n'est pas une réunion publique. Elle ne peut être qu'un processus lent et progressif. Les conditions d'écoute et de partage font que les acteurs cheminent ensemble, commencent à s'écouter et co-produisent à un moment donné. L'agencement des acteurs, la mise en perspective ne peuvent être qu'un processus très progressif. Le processus qui conduit la région vers une plus grande durabilité est long. Récemment, j'assistais à l'Assemblée générale de la CCI⁷ Grand Lille. Les discussions qui s'y sont tenues n'étaient pas celles d'hommes d'affaires assoiffés de dollars, toutes griffes sorties. Elles étaient sociétales et portaient sur des questions telles que la façon dont on peut redonner du sens

⁷ Chambre de commerce et d'industrie.

aux actions des entrepreneurs en région. Il en est de même pour le rassemblement des acteurs. À travers les différents schémas de la région (SRADDT, SRDE⁸, etc.), nous avons progressivement appris à travailler ensemble. L'agencement des acteurs est ainsi devenu, peu à peu, une carte de visite de la région. La Transformation écologique et sociale théorise cette façon de co-construire mais aussi de bouger ensemble. La réflexion avec Jeremy Rifkin a précisément fonctionné parce que la région a cette histoire de la co-production.

Claude LENGLET

Pour être profondément européen, j'ai voulu m'ouvrir également aux autres expériences. Je l'ai fait aussi parce qu'à un moment, en tant que directeur de projet, j'ai pris peur : je me retrouvais tout seul à l'avant du bateau, avec tous les passagers derrière, et je me suis demandé si je prenais la bonne direction. Notre démarche est tout de même un grand pari. Nous ne sommes pas à l'abri de nous tromper. J'ai donc pris connaissance des expériences menées à Copenhague, à Thisted, à Sønderborg et j'ai constaté que leurs plans étaient sensiblement identiques aux nôtres. J'ai été voir ce que faisaient les Suisses, qui ont mis en œuvre depuis plusieurs années un programme peu connu, qui s'appelle la société à 2 000 watts. Je me suis alors un peu rassuré. Je me suis dit que nous avons choisi ce chemin, que nous l'assumons ensemble et que nous n'étions pas les seuls. Pour terminer, je prendrai l'image utilisée par Marc Roquette. Il parle d'une boîte de Petri, que les chimistes connaissent bien. En Europe, nous sommes en train de semer un certain nombre de germes dans cette boîte. L'espoir est que nous puissions tendre ensemble vers une vision soutenable.

Sylvain ALLEMAND

Une des propositions que l'on peut éventuellement soumettre au Commissariat général est la sensibilisation des administrations centrales au fait que lorsque vous les sollicitez, ce n'est pas simplement en tant que chefs d'entreprise, d'élus ou de directeur d'EuraTechnologies, mais aussi en tant qu'acteurs d'un territoire aguerri au travail en commun avec une pluralité de parties prenantes. Cela devrait peut-être aider à changer leur perception des demandes qu'elles peuvent formuler.

Abdelhadi ELKASRI

Diplômé de l'Université de Lille en économie

Je tiens d'abord à féliciter Raouti CHEHIIH pour les succès enregistrés par EuraTechnologies, qui contribuent au rayonnement de Lille à l'étranger.

Je voudrais au préalable revenir sur les propos de Claude LENGLET concernant Jeremy Rifkin. Vous dites : « laissez-nous faire ». Pourquoi être alors allé chercher un Américain alors que la France compte énormément de talents ? Pourquoi ne pas avoir fait appel à un Français, voire un Nordiste, à même de rassembler les forces économiques en présence, sans avoir à dépenser 360 000 euros ?

Ma question s'adresse au Commissaire général. Quelles sont les perspectives pour les jeunes à un horizon de dix ans ? Quelle est votre vision pour ces jeunes et notamment pour les diplômés ? Devrons-nous continuer à aller à Paris pour trouver du travail ?

⁸ Schéma régional de développement économique.

Raouti CHEHIH

Pourquoi chercher les conseils de Jeremy Rifkin et ne pas faire appel à un Français ?

Abdelhadi ELKASRI

D'autant qu'à Copenhague, les projets ont été conduits sans l'aide de Rifkin...

Raouti CHEHIH

Je fais un parallèle avec notre activité. Nous organisons 245 évènements par an qui accueillent 25 000 personnes, pour évoquer des sujets ayant trait à la technologie. Je peux faire appel à un spécialiste français ou régional sur une thématique, mais le public ne viendra pas. Cela ne l'intéresse pas d'entendre un intervenant français ou nordiste. Je fais donc appel à un spécialiste étranger qui ne dit pas forcément des choses plus intéressantes que les autres, mais qui attire le public.

Sylvain ALLEMAND

Claude LENGLET, est-ce la réponse que vous souhaitez faire ?

Claude LENGLET

C'est une partie de la réponse. Concernant la rémunération de la mission de Jeremy Rifkin, le montant de cette rémunération est ridiculement faible. Il correspond à la rémunération de deux ingénieurs de haut niveau pendant un an. Ce n'est rien au regard de ce que cela peut nous rapporter demain.

Pourquoi être allé chercher Jeremy Rifkin plutôt qu'un Nordiste ou un Français ? Parce que nous ne les avons pas trouvés. Qui aujourd'hui porte le propos de l'avenir environnemental, énergétique et humain d'un pays ou d'une région, avec des propositions ? J'en connais quelques-uns. Certains Français portent très bien le propos, mais n'ont jamais soumis une vision et des propositions sur lesquelles nous puissions travailler. J'ajoute que nous n'avons pas repris l'intégralité de ce que dit Jeremy Rifkin. Nous avons bâti notre plan avec lui. Ce plan comporte des richesses induites qu'il nous appartient désormais de travailler. Nous disposons d'un terrain fertile sur lequel nous pouvons agir aujourd'hui. Je ne connais pas beaucoup de personnes qui sont capables de nous amener au point où nous sommes aujourd'hui. Nous continuons désormais le travail qui a été engagé. Nous demanderons peut-être à Jeremy Rifkin de jeter un œil sur les actions menées dans notre région.

Jean-François CARON

Un élément décisif doit être mis dans la balance. En l'occurrence, Jeremy Rifkin est celui qui a réussi à tenir un propos décapant sur la fin du modèle d'avant en le mettant dans une logique d'opportunités pour demain. Son intervention a ainsi permis de combiner une vision et une opportunité économique, ce qui a créé un effet de déclenchement et permis la réunion d'acteurs différents qui ne se parlaient pas jusqu'à présent.

Christiane DEMOUSTIER

En tant que présidente d'une association citoyenne d'habitants, je participe depuis plusieurs années à la démarche de construction de la démocratie participative. Vous avez

parlé d'imaginaire et d'appropriation. Il se trouve que j'ai une formation économique et je fais donc le lien entre tout ce qui a été présenté, notamment lors du grand show avec Rifkin, et ce qui peut se passer au niveau local. J'avoue que j'ai été très déçue, dans la présentation de cette Troisième révolution industrielle, par le volet concernant les habitants. La présentation faite lors du World Forum⁹ 2013 s'est résumée à l'ouverture d'un livret de financements auquel il sera possible de participer. Je n'ai rien entendu sur l'articulation des acteurs de la région avec les acteurs de la société civile non économique.

Sylvain ALLEMAND

Quelles sont vos attentes éventuelles par rapport à l'État, pour justement permettre d'approfondir une démarche plus participative dans le cadre de cette révolution industrielle ?

Christiane DEMOUSTIER

Mon propos est peut-être en décalage avec ce que nous avons entendu jusqu'à présent. Nous souffrons d'un déficit de formation économique. Pour sortir du tout économique, il faut d'abord comprendre de quoi il est question. Or lorsqu'on parle de fiscalité, on s'aperçoit que personne ne maîtrise les données du débat.

Jean-François CARON

Nous touchons la difficulté de grands schémas régionaux où le rapport à l'habitant est loin d'être simple. C'est pour cela que nous avons harcelé Jeremy Rifkin sur l'entrée par les territoires. En effet, la question que vous posez ne peut se traiter que par les territoires. Il faut que l'habitant soit impliqué. Or le territoire est pour moi un chaudron dans lequel vous trouvez les usagers, les producteurs, le jeu des acteurs. La question des biens communs et des finalités ne peut être traitée qu'au niveau des territoires dont le rôle est essentiel pour répondre à votre question.

Géraldine DUCOS

Concernant la question relative à la prise en compte du devenir des jeunes à un horizon de dix ans, un exercice de concertation a été mené sur ce sujet dans le cadre du projet « Quelle France dans 10 ans ? », notamment à travers le Forum français de la jeunesse, le sondage Skyrock ou encore un débat mené à Grenoble. Nous avons véritablement essayé de comprendre quels étaient les attentes de la jeunesse pour les dix prochaines années. Le développement des territoires est également un sujet que nous avons investi.

Frédéric ROUSSEL

Schéma régional de développement économique

Chehih RAOUTI nous a interpellés sur le sujet de l'innovation sociale, c'est-à-dire le décalage entre les attentes des jeunes entreprises et les contraintes sociales. Je ne dis pas que nous n'avons pas besoin de contraintes ou de normes sociales mais qu'il faut aujourd'hui, dans un changement de paradigme, accepter de les assouplir, aussi bien du côté des salariés que de celui des employeurs.

⁹ World Forum Lille : Forum mondial de l'économie responsable, 7^{ème} édition en 2013.

Dans notre région, l'innovation sociale passe pour une bonne part par l'économie sociale et solidaire. Depuis quelques années, certains acteurs découvrent cette économie grâce à des personnes comme Jean-François CARON. Nous avons à réfléchir collectivement, et plus particulièrement dans notre région, sur ces jeunes pousses qui grandissent et qui se trouvent bloqués à un certain stade. Ce phénomène est inacceptable. Les contraintes normatives en matière sociale bloquent le développement de ces entreprises. Ces entrepreneurs choisissent souvent de quitter la France, ce qui est insupportable pour ceux qui sont ancrés sur le territoire.

Là où on a le droit de penser globalement, on doit aussi agir localement. Toutefois, s'il y a bien un frein entre ces deux dimensions, c'est au niveau de cette question des normes sociales qu'il se situe. Libérons les hommes et les énergies. Laissons gagner plus ceux qui le veulent. Je précise que je ne fais pas de sarkozysme outrancier et un peu vain. Mais laissons travailler librement les gens.

Raoufi CHEHIH

Les propos de Frédéric ROUSSEL renvoient à un sujet important en matière de fiscalité pour les petites entreprises. Prenons garde à l'éclatement de la bulle du crédit impôt recherche. Je pense qu'il s'agit d'un réel problème qui se posera dans les trois ou quatre prochaines années. Beaucoup d'entreprises embauchent des collaborateurs qui n'ont pas de qualifications suffisantes en matière de recherche et seront contraintes de fermer car elles ne pourront pas rembourser le crédit impôt recherche.

Je perçois également un vrai frein pour les entreprises innovantes lorsqu'elles franchissent la barre des cinq ans d'activité, qui peut expliquer le choix des entrepreneurs de s'installer dans un autre pays.

Sylvain ALLEMAND

Vous avez donné corps à la formule : « Penser global, agir local ». Vous nous avez transporté dans des visions extrêmement ambitieuses, sans perdre de vue les aspects très concrets (fiscalité, normes, droit du travail, etc.) tels que vous pouvez les vivre au quotidien. Je remercie tous les intervenants ainsi que l'équipe du CGSP.

Conclusion

Hervé MONANGE

Adjoint au Commissaire général à la stratégie et à la prospective

Cette allocution ne sera pas une conclusion, d'abord parce que le rapport n'est pas rédigé, et surtout parce que le débat n'est pas achevé. Il est toujours possible, lorsque vous vous rendez sur le site du CGSP, de déposer vos contributions pour prolonger les débats en cours.

Ce débat décentralisé est le huitième et dernier que nous organisons. Il intervient à la suite d'une quinzaine de séminaires nationaux et dans la lignée d'outils de démocratie participative que nous avons essayé de mettre en place. Je retrouve une correspondance entre les points saillants soulignés ce jour avec d'autres évoqués en d'autres lieux, à l'occasion d'autres débats.

Les points de convergence sont très nets, j'en citerai trois en particulier :

- le premier a trait à la place de la recherche et de l'innovation, et à la façon dont peuvent être montés des écosystèmes qui puissent diffuser largement sur le territoire ;
- le deuxième thème qui nous a interpellés au cours des débats tient à cette logique de l'expérimentation ;
- le troisième et dernier sujet central est celui de la fiscalité. Comment la fiscalité peut-elle être un outil utile, efficace, adapté aux territoires pour le mouvement de transformation que nous appelons de nos vœux.

D'autres points, revenus avec force dans d'autres débats, ont finalement été assez peu abordés aujourd'hui :

- celui de l'environnement réglementaire et fiscal, avec le souci de visibilité et de stabilité pour permettre aux acteurs d'engager des stratégies durables ;
- celui de l'adéquation entre les formations et qualifications proposées aujourd'hui et les besoins réels du modèle de développement que l'on souhaite mettre en place ;
- enfin, le troisième point tient à toutes les questions relatives aux modes de gouvernance. Comment les faire évoluer ? Comment mettre en place des modes de gouvernance plus participatifs à tous les niveaux ? Il s'agit d'un enjeu fort qui nous a interpellés tout au long de l'exercice.

L'exercice va bientôt toucher à sa fin puisque nous remettrons prochainement un rapport au président de la République. La mission qui est la nôtre répond à une des demandes qui s'est exprimée aujourd'hui, à savoir cette exigence de créer une mobilisation collective autour d'un projet. Nous ferons des propositions en ce sens.

Quelle soutenabilité pour notre modèle de croissance ?

Les débats en région

Salon d'honneur des Universités de Lorraine - Nancy

vendredi 15 novembre 2013



Commissariat général
à la stratégie
et à la prospective

GrandNancy
COMMUNAUTÉ URBAINE & HUMAINE

aduan

AGENCE DE DÉVELOPPEMENT
ET D'URBANISME DE L'AIR
URBAINE NANCÉIENNE

EuraTechnologies - Lille

mardi 26 novembre 2013



Commissariat général
à la stratégie
et à la prospective

